

LA TÊTE DE MASSUE DU ROI SCORPION

Patrick GAUTIER et Béatrix MIDANT-REYNES

Résumé

Après avoir intégré le document dans un ensemble cohérent de références et évoqué les problématiques dans lesquelles il est considéré, on proposera quelques principes de lecture dont l'application conduira à une restitution hypothétique d'ensemble. On discutera alors les interprétations possibles (définies comme détermination des intentions signifiantes), principalement celle concernant l'eau et le pouvoir, l'intégrant pour finir dans une topique plus large : l'expression d'une définition de la royauté naissante, au sein d'un espace mentalement unifié.

Abstract

THE MACE-HEAD OF KING SCORPION. After having integrated this document into a coherent set of references and having called to mind questions that it raises up, we shall propound some reading principles, application of them will lead to a hypothetical restoration. We shall then discuss possible interpretations (defined as determination of meaningful purposes), especially concerning the Water-Power connection. Finally, we shall consider the problem in a larger topic : the definition of the nascent monarchy in a mentally unified space.

Analyser, une fois de plus, un document qui a suscité tant de commentaires, et si divers, peut paraître audacieux. Mais comment négliger, pour qui souhaite faire le point sur la difficile question de l'eau et du pouvoir, l'unique image qui les réunit ? Singulière et déconcertante unicité : l'une des toutes premières images où le roi s'avoue en tant que tel, sous la forme d'un homme et non plus d'un lion ou d'un taureau, élabore un thème qui ne sera plus jamais, à notre connaissance, représenté. Ambiguë et embarrassante unicité : sans parallèle figuratif (et encore moins textuel), n'est-on pas dans la situation du déchiffreur d'une langue inconnue qui ne disposerait pas même d'un bilingue ? Trompeuse et dangereuse unicité : la lisibilité des formes n'engage-t-elle pas à adopter le fallacieux principe de l'immédiateté de la lecture sur la base d'une sémantique transculturelle ?¹

Est-ce à dire que nous serions condamnés au silence, au mieux rompu par le murmure de la simple description ? Ce serait sans doute payer un lourd tribut au déconstructivisme, car unicité n'est pas isolement : dans la singularité sémiologique de toute image, se laissent repérer ce que W. Davis (1992, 35) a appelé "Chains of replications". Relais entre l'univers et la conscience que l'homme en a, l'objet ne se situe pas en dehors de la mémoire collective. Continuité donc, mais aussi ruptures, lesquelles n'apparaissent que dans une logique de continuité (MIDANT-REYNES 1992, 20). L'image, dans la spécificité des choix qui président à son élaboration (éternel croisement du paradigmatique et du syntagmatique !), se positionne entre un avant et un après, entre un ici et un ailleurs, entre un "comme ça" et un autrement. Plus que la recherche du "sens", c'est la recherche de l'intention, qui ne prend sa valeur que dans le réseau des possibles, qui a quelque chance d'être explicative. Programme ambitieux, et que nous ne prétendons certes pas réaliser en l'espace d'un article, programme collectif, sans doute, mais programme nécessaire à qui veut reconstruire le regard porté sur ce miracle que constitue l'*homo semioticus*.

¹ Est-il encore besoin de citer l'article fondateur et désormais bien connu de R. Tefnin (1979) ? On y ajoutera les articles plus récents cités en bibliographie.

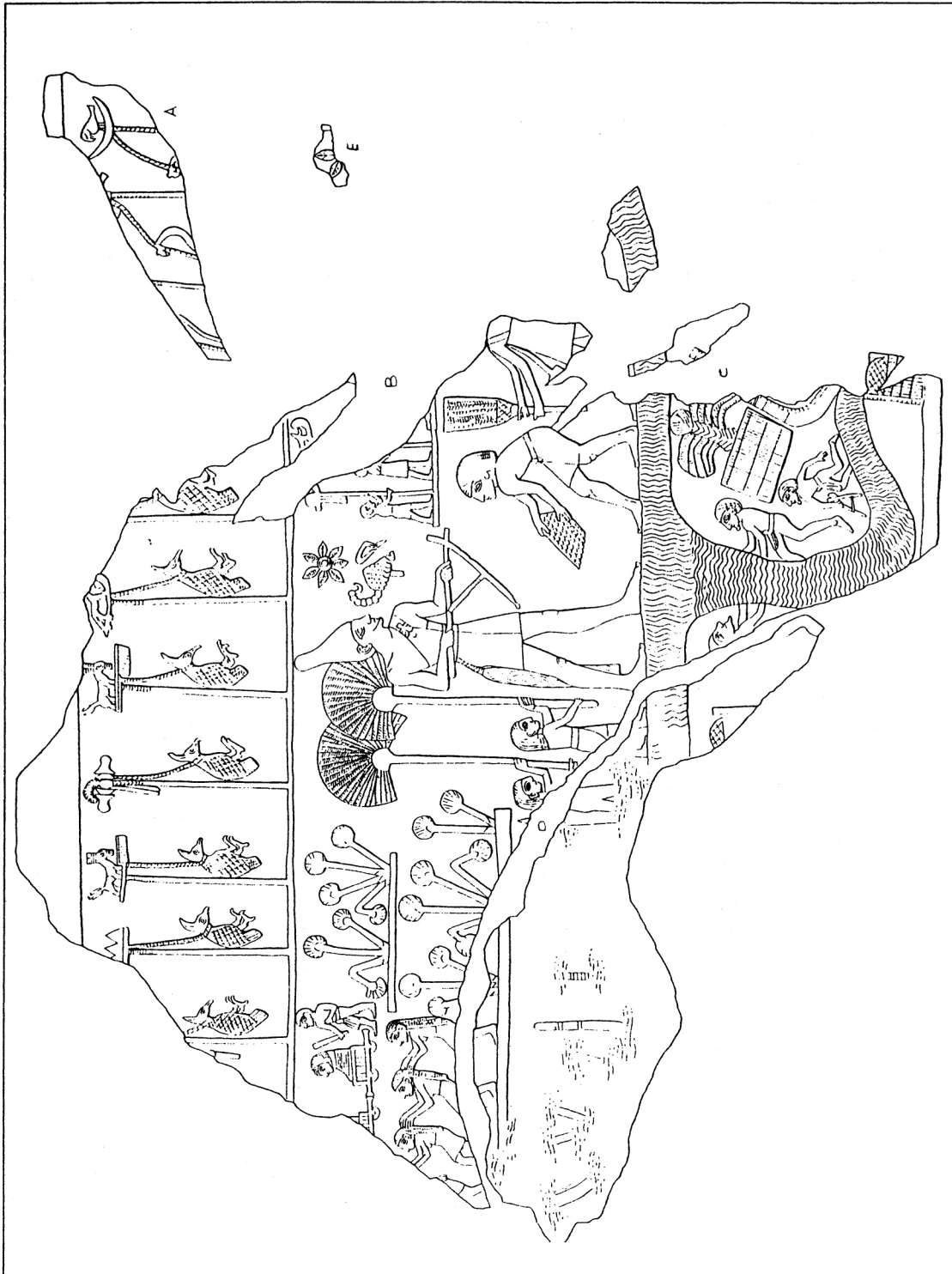


Figure 1: Reproduction classique du document²

² Dessin de M.Cox, obligeamment communiqué par J.R. Baines (publié avec l'autorisation de l'Ashmolean Museum d'Oxford).

1. Présentation

1.1 Contexte

Tête de massue piriforme en calcaire (H totale = 32.5 cm, H sur le pourtour = 42 cm, H décorée = 36 cm, D max. = 28 cm, D inf. = 13 cm) conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford (E 3632) (QUIBELL and GREEN 1898, pl.26 C ; MOOREY 1988, pl.7 ; VANDIER 1952, 600-602 et fig.393³). Il s'agit d'un objet votif, retrouvé dans le Grand Dépôt du temple de Hiérakonpolis⁴, dans un état fragmentaire ne permettant la lecture que d'une scène et d'une partie d'une autre (fig. 1). La massue à tête piriforme, apparue à Mérimdé (niveau II) (VANDIER 1952, 125, fig.83) et qui a progressivement supplanté, au Gerzéen, la massue à tête discoïde, n'a plus, comme symbole de puissance, qu'un usage rituel, d'une part (consécration des prisonniers, de la Palette de Nârmer à l'iconographie de la période gréco-romaine), un usage votif, d'autre part, qui en permet la décoration, en relief⁵. Encore, cet usage fut-il très limité dans le temps : outre l'exemplaire du Scorpion, seuls ont subsisté, provenant également de Hiérakonpolis :

- la tête de massue de Nârmer, d'Oxford (E 3631) : calcaire, 20 cm, complète, en assez bon état de conservation. Le roi, en manteau, portant la couronne rouge et tenant le "chasse-mouche", est assis dans un kiosque érigé sur un haut podium ; au dessus plane le vautour de Nekhen tandis que deux porteurs d'éventails sont ramenés par une ligne de sol à la base du podium. Trois sous-registres lui font face : présentation des

enseignes royales, d'un personnage en palanquin fermé et de personnages barbus se tenant les mains, bétail et prisonniers dénombrés (fig. 2, le document est trop connu pour nécessiter plus qu'une description sommaire).

- la tête de massue dite royale, de l'University College de Londres (UC 14.898) : calcaire, 23 cm, fragmentaire. Le roi, portant la couronne rouge, est assis dans un kiosque semblable à celui de la tête de massue de Nârmer, faisant face à un faucon⁶ (fig. 3 A et B).

- celle "des porteurs de dons", de l'University College de Londres (UC 14.898 A) : calcaire, 21 cm, fragmentaire : deux registres délimités d'hommes barbus, porteurs de tresses, apportant des dons (vases, poissons).

- le fragment en ivoire du Caire (CGC 14.702) : ivoire, 8 cm, fragmentaire : trois registres délimités de captifs barbus.

Si ce type d'objet, qui disparaît d'ailleurs en même temps que les palettes votives décorées, ne se limite vraisemblablement pas à ces exemples, il semble en tout cas restreint à la période Nagada III.

Dans cette série, forment un groupe cohérent de références les trois premiers exemples (Scorpion, Nârmer, "royale") auxquels il faut ajouter, dans un autre type de document, deux palettes votives décorées :

- la palette du Tribut libyen, du Caire (CGC 14.238) : grauwacke, H = 19 cm l = 22 cm, provenant d'Abydos, état fragmentaire (seul le tiers inférieur subsiste) : sur une face, sept enceintes crénelées désignées par leur nom, sont surmontées de formes animales royales y plantant une houe (faucon, deux faucons sur pavois, scorpion, lion) (fig. 4).

- la palette de Nârmer, du Caire (CGC 14.716) : grauwacke, H = 64 cm l = 42 cm, pro

³ Corriger l'auteur à propos de la matière qu'il déclare être de l'ivoire.

⁴ QUIBELL et GREEN 1898, pl.25 et 26C ; ASSELBERGHS 1961, pl.97-99 ; SCHOTT 1952, 18 et fig.5 (photographies détaillées) ; MALEK et BAINES 1981, 79 (photographie en couleur).

⁵ Sans compter trois exemplaires à décor zoomorphe en ronde-bosse, deux provenant de Hiérakonpolis, le troisième de provenance inconnue (CIALOWICZ 1987, 45-46).

⁶ B.Adams y voit l'image du faucon de Nekhen, appelée à devenir le hiéroglyphe Gardiner G11 désignant l'image sacrée. A.J.Arkeel (repris par K.M.Cialowicz (1993, couverture) et par J.Vercoutter (1992, 192)), y voit cependant, après un examen attentif, un faucon semblable à celui de la palette de Nârmer. L'état du document n'en rend pas, il est vrai, la lecture facile.

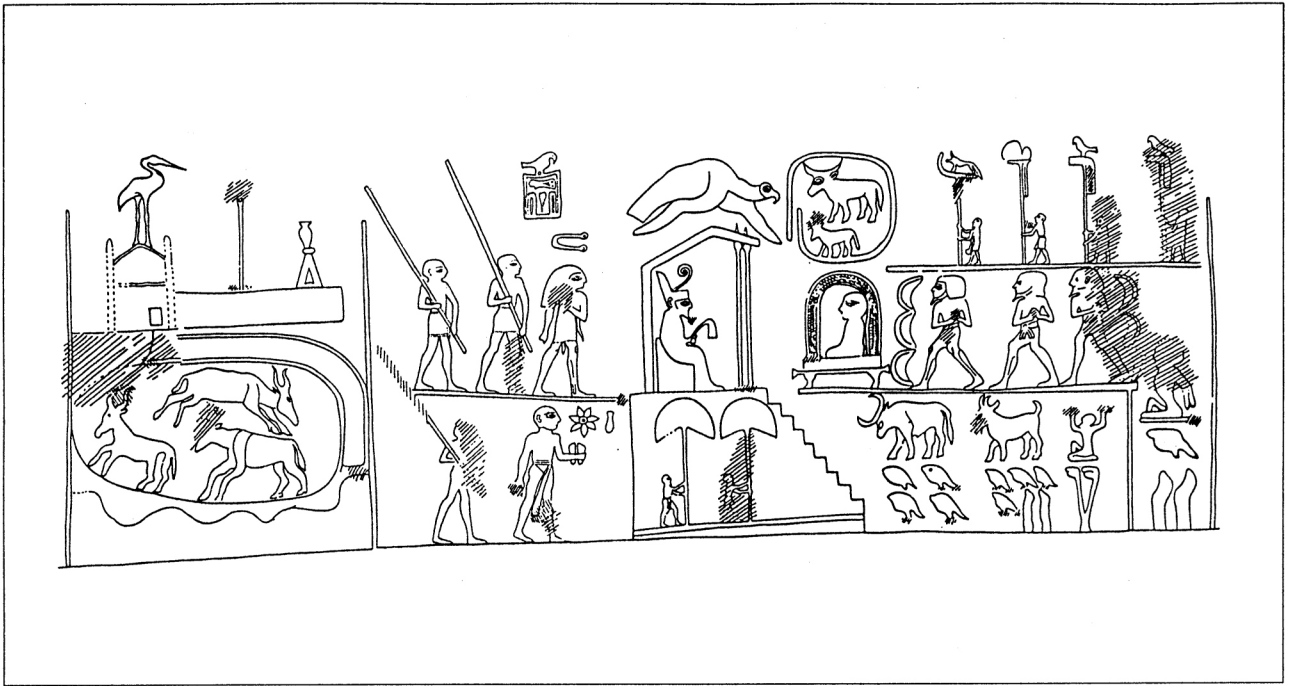


Figure 2 : Tête de massue de Nâmer
 D'après MOOREY (1988, p.15, fig.9), avec découpage corrigé de l'image linéarisée.

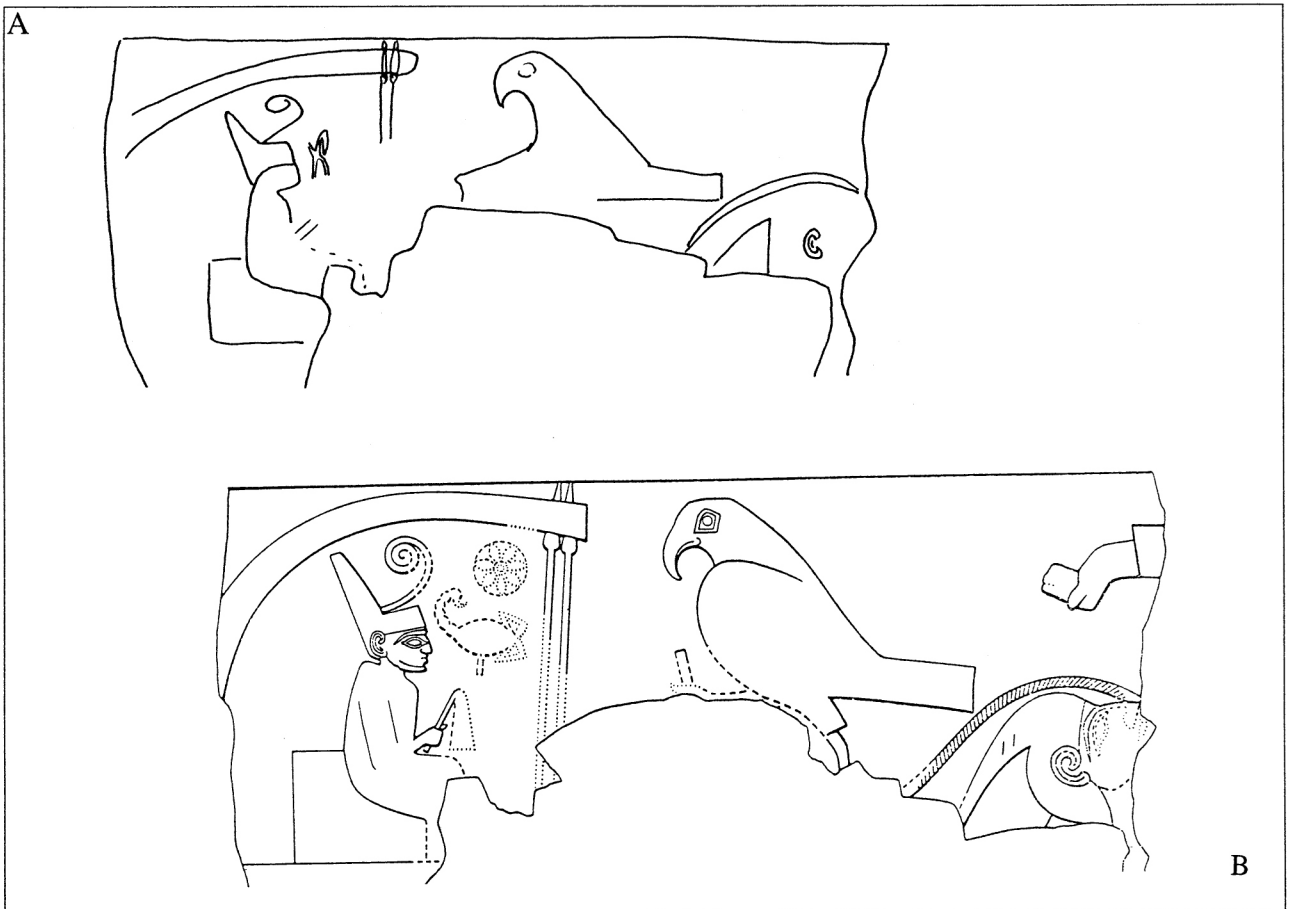


Figure 3 : Tête de massue dite royale
 A : d'après ADAMS (1974, pl.1-2) ; B : d'après ARKELL (1963, fig.1).

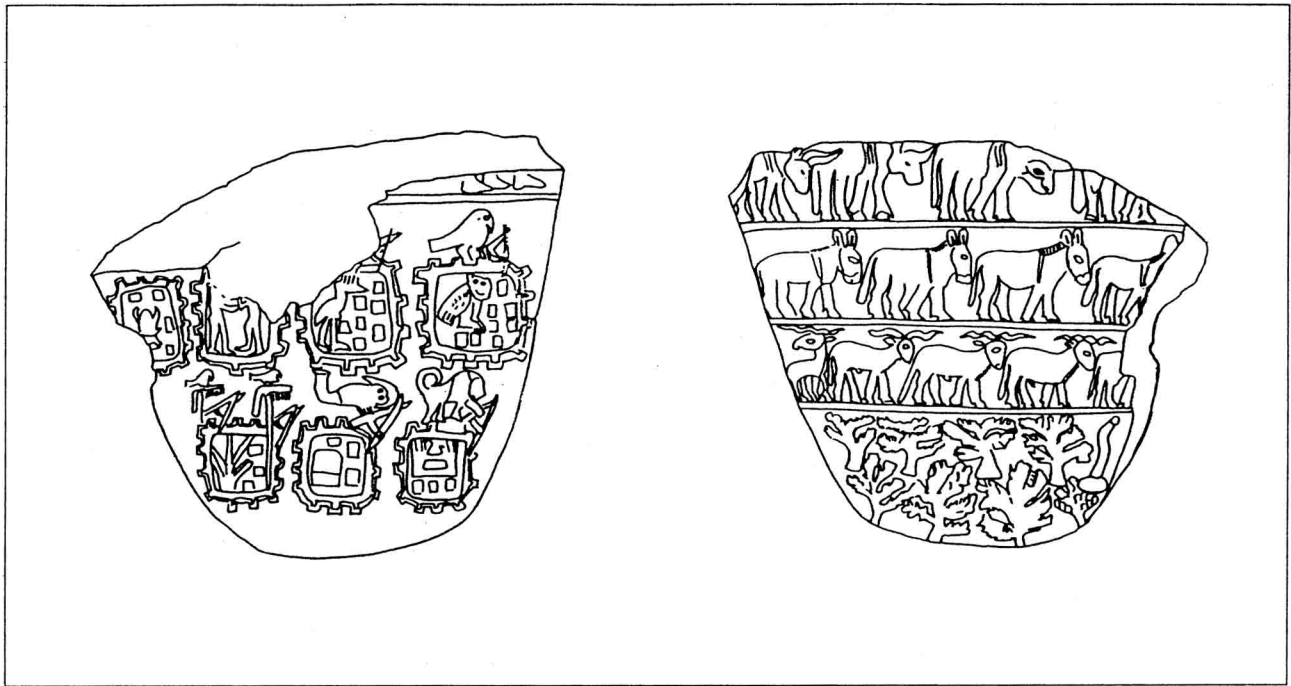


Figure 4 : Palette du Tribut libyen
 D'après MIDANT-REYNES (1992, p.229, fig.21.)

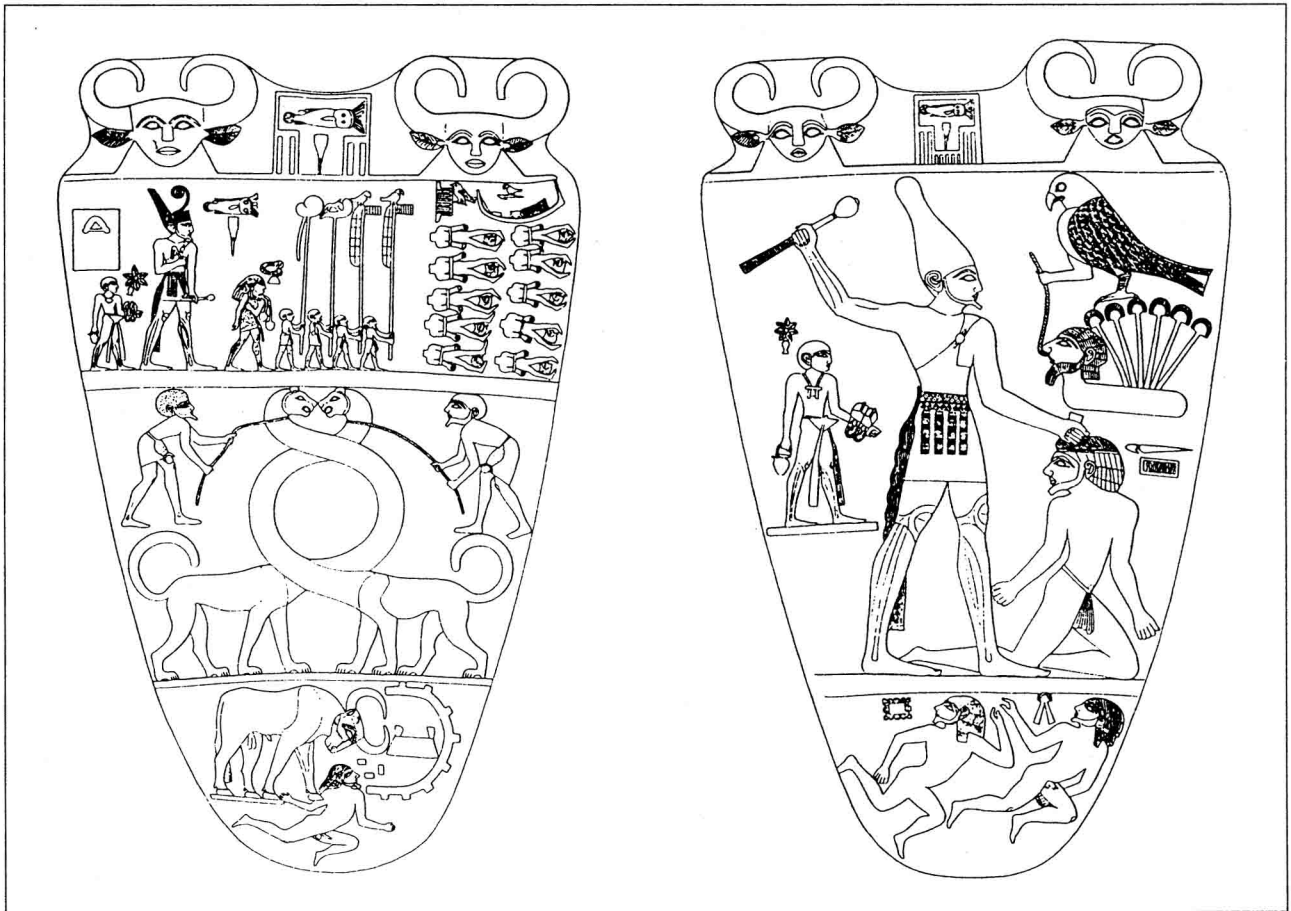


Figure 5 : Palette de Nârmer
 D'après MIDANT-REYNES (1992, p.230, fig.22.)

venant de Hiérakonpolis, bien conservée (fig. 5, là encore, le document est trop connu pour nécessiter une description).

1.2 Description

Décorée, à la réserve de la calotte supérieure et de la tranche inférieure, de reliefs légers, la tête de massue du Scorpion présente deux registres proprement dits : une bande supérieure formellement délimitée à la base (et représentant un peu plus du quart de la hauteur décorée) présente une frise d'enseignes dextroverses auxquelles sont suspendus sur la droite des vaneaux orientés de même et, sur un fragment non connexe, d'enseignes sinistroverses auxquelles sont suspendus sur la gauche des arcs à double courbure (incomplets mais reconnaissables) (fig. 1 A).

Le registre inférieur est structuré de manière relativement complexe. La scène principale (ou devenue telle de par l'état du document) occupe une bonne moitié de la hauteur du registre et environ le tiers du pourtour : le roi, nommément désigné⁷, orienté vers la droite, repose sur une bande de lignes ondulées ; vêtu d'un pagne à corselet et portant une queue très fournie, il tient une houe tandis qu'on lui présente couffin et balai⁸. Il est suivi de deux porteurs d'éventail et précédé, sur une ligne de sol délimitant un sous-registre supérieur, de porteurs d'enseignes, devant lesquels se laissent discerner deux fragments de relief non connexes (fig. 1 B).

De la bande de lignes ondulées, interprétable comme voie d'eau, se détache une voie secondaire qui bifurque et serpente ; dans la zone ainsi dessinée⁹ : deux hommes (celui de gauche très fragmentaire), de part et d'autre de la partie "verticale" de la voie d'eau y plongent les mains, tandis qu'un troisième, tenant une houe, travaille dans la partie "horizontale". Ces hommes, à barbe courte, portant un simple cache-sexe (il ne semble pas s'agir de l'étui pénien), assez semblables aux vaincus des autres documents prédynastiques, sont d'un type différent de celui des personnages accompagnant le roi, imberbes et aux vêtements plus élaborés.

Dans l'espace entre les deux voies d'eau : un palmier surmontant un rectangle quadrillé, incliné pour loger dans l'espace subsistant, et un fragment de ce qui pourrait bien être un bateau (fig. 1 C). Deux motifs évoquant des constructions se laissent encore discerner.

Derrière le roi et orientés vers la gauche, trois sous-registres superposés : le sous-registre inférieur est perdu (quelques traces illisibles : fig. 1 D), mais les deux autres sont limités à droite par des fourrés de papyrus et présentent (pour ce qui en subsiste) deux personnages accroupis dans des chaises à porteurs posées à terre, un autre, debout, tenant un bâton (la ligne de terre de ce registre est limitée aux fourrés de papyrus) et quatre danseuses.

Enfin, il faut mentionner un petit fragment non connexe sur lequel on discerne nettement deux pétales d'une rosette semblable à celle qui sert à désigner le roi, ainsi qu'un minuscule fragment de relief à délimitation verticale¹⁰ (fig. 1 E).

⁷ C'est l'interprétation courante des signes "rosette + scorpion", à la suite de S.Schott (1950, 25 et pl.IV). Cf. cependant, pour discussion, *infra*, p.111.

⁸ J.Vandier (1952, 601) considère que le second personnage, vêtu d'une peau de panthère (ce qui n'est d'ailleurs pas évident) "semble arracher, des deux mains, une plante, sans doute pour faciliter la tâche du souverain", SCHOTT 1950, 25, supposant, lui, qu'il emporte les prémices de la récolte tandis que d'autres y voient la présentation d'une gerbe. Un examen plus attentif ne laisse aucun doute : il ne peut s'agir que d'un balai, dont la fonction s'explique parfaitement ici (DAVIS 1992, 228).

⁹ J.Vandier (1952, 602) considère cette zone comme une île. Par ailleurs, il considère la voie d'eau horizontale comme délimitant un troisième registre : c'est possible, et même probable, mais non certain, l'état du document ne permettant pas de savoir si cette bande fait le tour de la massue.

¹⁰ Réexamen du document par H. Whitehouse (Ashmolean Museum) et K. M. Cialowicz (1993, 128, note et fig.17).

2. Problématiques

La lecture du document n'est pas si évidente que la clarté d'un code désormais canonique¹¹ pourrait le laisser croire et l'interprétation pose d'irritants problèmes qu'on ne peut pourtant éviter d'examiner.

L'usage documentaire pratiqué par l'égyptologie l'inclut dans deux problématiques différentes :

- celle de l'unification (SCHOTT 1952 ; VANDIER 1952 ; CIALOWICZ 1987) : elle repose sur les vanneaux liés aux enseignes, sur les papyrus et sur le port de la couronne blanche par le roi. Le vanneau (*Vanellus crisatus*), qui deviendra le hiéroglyphe Gardiner G23, *rhyt*, désignant "le peuple", n'évoquerait à l'origine que les gens du delta¹². Localisation que viendrait souligner la présence des papyrus, plantes emblématiques de la Basse Égypte. Le roi portant la couronne du Sud, on en déduit qu'il a vaincu, mais non définitivement, le Delta¹³.

- celle de la gestion de l'eau par le pouvoir, impliquant de manière plus ou moins explicite le rôle agricole joué par le roi. C'est, depuis Quibell et Green (1904, 41), l'interprétation de la plupart des auteurs. Elle repose sur l'association "roi —

houe — eau" : pour certains, le roi creuse un canal¹⁴, pour d'autres, il s'investit dans une activité agricole à caractère symbolique¹⁵. Les deux interprétations sont évidemment étroitement liées mais sous-tendent des implications divergentes. La première tend vers l'irrigation artificielle (le canal est alors un canal d'irrigation), la seconde peut se contenter d'une exploitation de l'irrigation naturelle (Cf. *infra*, p. 116, propositions A et B). Il s'agit là de plus que d'une nuance lorsqu'on considère l'importance de la maîtrise de l'eau aux origines des civilisations.

Les deux problématiques sont liées. J. Vandier (1952, 602) écrit : "Après sa victoire, le roi s'est immédiatement occupé de la réorganisation économique de son royaume et, pour cela, a mis à contribution les prisonniers qu'il avait capturés", considérant par conséquent comme établi que l'action économique fait partie des prérogatives royales (et, secondairement, que l'exploitation de l'eau était insuffisante dans le delta).

Certains auteurs, se fondant sur l'iconographie classique du rituel de fondation, remplacent la seconde problématique par celle du roi fondateur : fondation de temple (BAUMGARTEL 1960, 116-118), voire de Memphis (ARKELL

¹¹ H. Asselberghs (1961, 292-293) situe le document à la limite de deux "temps" de l'art égyptien. Sur l'élaboration du code, Cf. DAVIS 1989 ; ajouter DAVIS 1976, 404-418, qui introduit l'intéressant concept de registre monothématique comme composant d'un discours polythématique (p.417).

¹² Ce qui n'est d'ailleurs pas systématique : Cf. KAISER 1964, 102-105, p.91, n.3. La relation entre le symbole-vanneau et la désignation du peuple (*rhyt*) est cependant qualifiée d'obscur par A.H. Gardiner (1947, I, 100-108 et 233). Celui-ci y voit plutôt une désignation de tous les Egyptiens (du Nord ou du Sud) qui auraient montré quelque hostilité au roi de Hiérakonpolis (il n'exclut pas que le terme ait pu désigner les "lower classes" toujours susceptibles de rébellion, mais ce concept paraît assez peu adéquat).

¹³ Notons au passage que c'est faire fi de l'état fragmentaire du document, tout en en négligeant deux fragments.

¹⁴ EDWARDS 1972, 6 ; HOFFMAN 1980, 313 : "The King is shown... ritually digging or breaking open a canal while his courtiers look on" ; SMITH 1981, 34 : "He is evidently presiding at the opening of a new canal" ; Vandier (1952, 600) est plus prudent : "Le registre médian est décoré d'une scène curieuse : il semble, en effet, que le roi-Scorpion... préside à l'ouverture, probablement rituelle, d'un canal".

¹⁵ BUTZER 1976 : "The earliest evidence for artificial irrigation is the mace-head of the Scorpion king that shows one of the last Predynastic kings ceremonially cutting an irrigation ditch" ; BARD 1992, 303 : "The main message, however, which is conveyed on this macehead is the role of the King as he who fructifies the land" ; DAVIS 1992, 224 : "The ruler makes the field of Egypt and, extending the depiction into the metaphorical domain, presumably Egypt's abundance and prosperity as well".

1963, 33-35, reprenant les indications de M.A.Murray ; CIALOWICZ 1987, 34)¹⁶.

Dans tous les cas, il s'agit de problématiques "importées", pas forcément illégitimes mais utilisant le document pour répondre à une question préalable : que l'on cherche la genèse de l'unification dans le non-dit du document (lequel, malheureusement, ne peut répondre à la question qu'au prix d'une hypothèse indémontrable), que l'on considère que toute manipulation de l'eau pose le problème de l'irrigation jugée indispensable (une approche à la fois réductrice et généralisante des conditions de la relation homme - eau) ou que l'on ne cherche dans l'image du roi en action que les traits d'une idéologie pharaonique qui a d'ailleurs son histoire, c'est, d'une certaine façon, vouloir poser le décor et les personnages avant le lever de rideau de l'unification après laquelle, tout se trouvant en place, il n'y aurait plus rien d'essentiel à attendre.

3. Méthodologie de lecture

Une remarque liminaire s'impose, au sujet des conditions d'appréhension de l'objet par l'historien. Quels que soient le nombre, le détail et la qualité des photographies, il faut nécessairement penser l'objet en volume, ce qui est malaisé, eu égard aux nécessités de la publication. C'est ainsi que le développement linéaire de l'image dans un cadre rectangulaire, s'il facilite la lecture, est quelque peu trompeur : le support n'étant pas cylindrique, on opère la déformation

inhérente à toute projection cartographique. Le peu qui est reconstituable dans la partie inférieure en limite assurément l'inconvénient, mais on notera, avec R.Tefnin (1991, 60-88, p.61) : "Il importe au moins de prendre conscience de ce que proposer sous forme de livres des images égyptiennes absolument irréductibles au cadrage de nos pages et de nos photographies - et dont en outre certains niveaux de sens impliquent l'articulation polydimensionnelle de l'espace du monument - ne peut constituer qu'un pis-aller entraînant un réel danger de distorsion herméneutique". Et, assurément, le danger de distorsion est grand dans le cas qui nous occupe ! Une projection "cartographique" plus adéquate serait la projection conique sécante¹⁷ (fig. 6 A), inclinant les verticales de part et d'autre de l'axe central (pente extérieure inclinée de 45° sur la verticale, pour le registre inférieur). La présentation linéaire de cette projection répartirait cette inclinaison au prix d'une découpe de l'image (fig. 6 B, avec découpe en quatre parties). La lecture du document n'en serait guère facilitée, c'est pourquoi il vaut mieux conserver la projection de type Mercator, mais en tenant compte des déformations qu'elle entraîne (le Groenland et l'Antarctique sont, on le sait, fortement élargis dans les planisphères de ce type) (fig. 6 C). Les verticales sont ainsi conservées (et la superposition des éléments figuratifs, ce qui est essentiel à la compréhension), mais la zone inférieure, multipliée par 2.13, est dilatée de 114% !

Si on cherche donc à y placer des éléments figuratifs hypothétiques, il faut tenir compte de cette dilatation : un élément tenant, par exemple, neuf fois sur le pourtour au niveau du diamètre maximal, ne tiendra que quatre fois sur le pourtour, au niveau de la base (mais il sera dilaté en conséquence). C'est ainsi que dans la zone inférieure de la massue, on ne peut loger, outre les éléments conservés, que le bateau (partiellement visible) et un élément, placé à la verticale de la scène des "danseuses". Rien d'autre ! On tiendra

¹⁶ J.C.Goyon (1982, 61, n.1) note : "Les scènes de la massue d'Hiérakonpolis n'ont probablement aucun rapport avec les travaux d'irrigation, commémorant plutôt le creusement d'un canal en T d'un temple par le roi Scorpion, ou même, à la rigueur, de la tranchée de fondation d'un édifice divin. Cet acte est abondamment illustré et commenté tout au long de l'histoire de l'Égypte ; en revanche, aucun document n'existe consignait ou représentant la mise en oeuvre par le roi d'une opération "civile" de génie rural. Quant à la légende de Ménès (Hérodote II, 99) et de la digue de Memphis, elle est du ressort du mythe, Ménès n'ayant jamais existé". Tout cela demande tout de même discussion.

¹⁷ Du bord de l'ouverture supérieure (81° lat. N) à la base du registre supérieur (53.5° lat. N) et de cette base à celle de la massue (68.3° lat. S), incluant donc les deux zones blanches.

LA TÊTE DE MASSUE DU ROI SCORPION

compte de ce fait en regardant la restitution de la figure 15.

En comparant les reproductions habituelles du document avec la figure 6 C, il est clair, à l'examen des proportions, que les dessins ont été faits selon la méthode projective orthogonale. Il ne s'agit plus cette fois de l'inévitable dilatation en largeur des zones extrêmes, mais de la contraction en hauteur des registres les plus inclinés sur la verticale. Or, si le dessinateur ne dilate que les vides interstitiels (et pas les figures) en largeur, il doit contracter les figures en hauteur, ce qui est *a priori* plus gênant. Ce dé-

faut peut, par contre, être corrigé, en mesurant les hauteurs de registre sur le pourtour et non en projection (fig. 6 C : colonne H). C'est ainsi que, pour une hauteur de 32.5 cm, la hauteur totale prise sur le pourtour est de 40 cm et la hauteur décorée de 35 cm au lieu de 30. A vrai dire, la différence n'est guère sensible, même pour le registre supérieur (25% de la hauteur décorée, au lieu de 23%), et sans conséquence sur l'interprétation ; aussi conserverons-nous les reproductions habituelles, conscients cependant des distorsions évoquées.

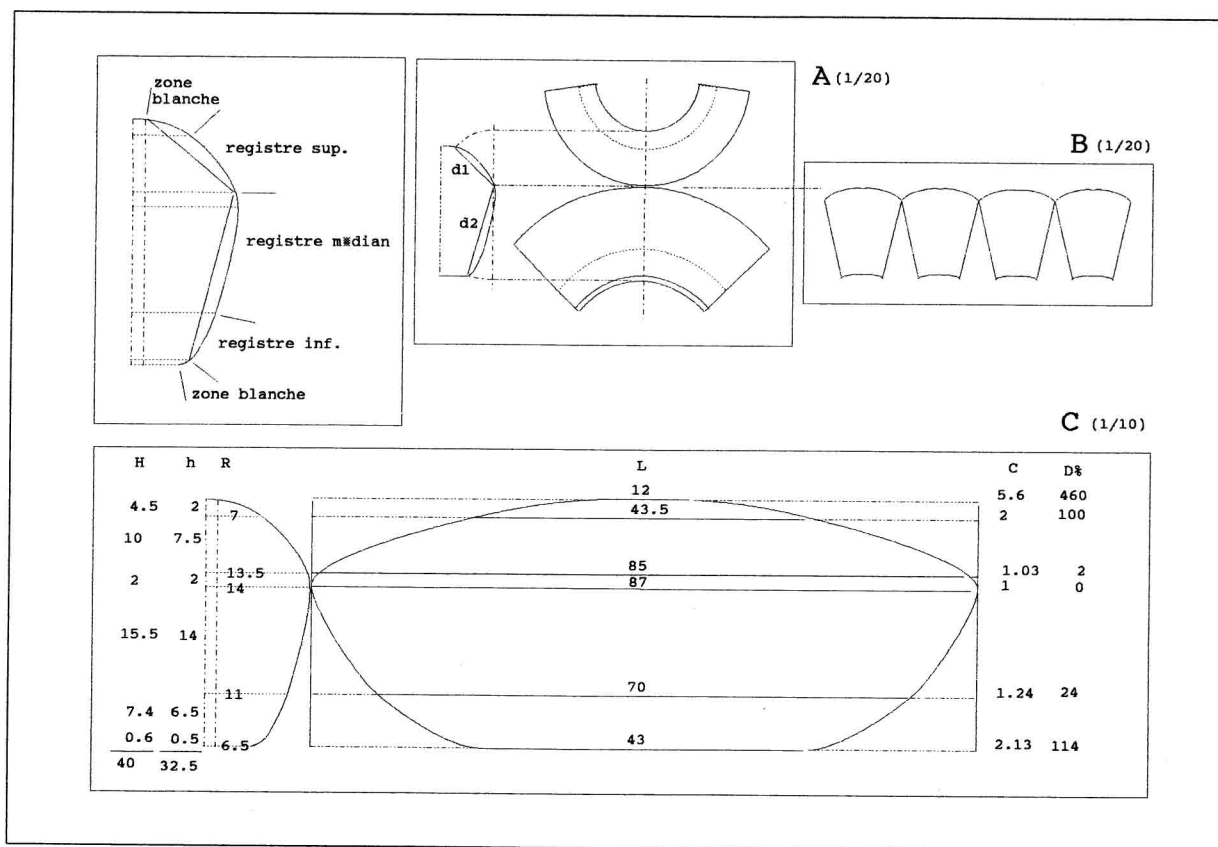


Figure 6 : Projections du document

A - B : projections coniques ; C : projection orthogonale

d = hauteur de projection conique ; h = hauteur de projection orthogonale ; H = hauteur curvilinéaire ; R = rayon

L = longueur développée (2.,R) ; C = coefficient multiplicateur (L max./L) ; D = dilatation en % ((L max.- L)/L)

L'intérêt essentiel, peut-être, de l'interrogation sur le *voir*, est qu'elle entraîne une interrogation sur le *faire*. Car l'Égyptien n'aurait eu que faire de la formulation mathématique dont nous nous servons à des fins descriptives. Il a employé

une méthode empirique, certes, mais qui dut mettre en place les éléments figuratifs déjà disposés en un tout cohérent. S'il a pu sans difficulté mesurer sur le pourtour, avec une cordelette, la hauteur à décorer (d'où l'intérêt du paragraphe

précédent), il n'a pu tenir compte des problèmes inhérents au développement linéaire. Son image préalable a été conçue dans un rectangle construit sur la hauteur à décorer et la plus grande circonférence (elle aussi mesurée avec une cordelette). Il est probable toutefois que pour le registre supérieur, la relative facilité de mise en oeuvre de la méthode radiale (autour de l'ouverture supérieure) se soit imposée comme une évidence. Nous verrons en étudiant le registre supérieur qu'il y a quelques chances pour que le nombre total d'enseignes ait été de dix-sept (le raisonnement qui suit ne dépend de toute façon

pas de ce nombre) ; or, la dimension des massues n'étant pas calculée en fonction de la décoration, la partition d'un cercle en dix-sept parties ne serait pas très simple si l'on n'envisageait le procédé empirique suivant : disposant d'une cordelette marquée dix-sept fois d'une unité donnée, il suffit de faire descendre sur la massue la cordelette refermée jusqu'à ce qu'elle coïncide avec une circonférence de la massue, sur laquelle on n'a plus qu'à reporter les marques (dont les espacements ne sont pas très réguliers, ce qu'explique sans peine l'empirisme du procédé).

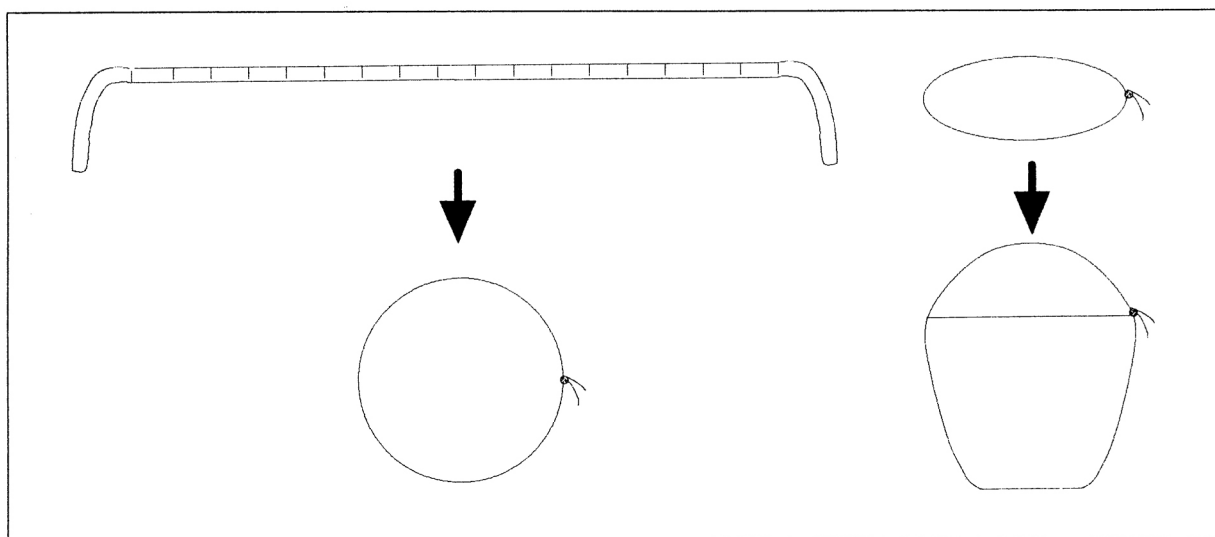


Figure 7 : Construction de l'image

Cela implique qu'on dispose d'une unité telle que, en la reportant dix-sept fois, on obtienne une grandeur inférieure ou égale à la plus grande circonférence. Cette unité, nous pouvons la calculer : c'est le dix-septième de la circonférence ayant servi de base au registre supérieur, soit $85 \text{ cm} / 17 = 5 \text{ cm}$; c'est à dire (hasard ou préhistoire du système métrique ?), deux pouces du système de mesure ultérieurement attesté (IVERSEN 1975). Cette base établie, la hauteur du registre a été déterminée par report vertical de deux unités. Tout cela n'a demandé aucun calcul et le reste de l'image, assez simple à construire, ne demandait pas une mise en place mesurée, sauf, sans doute, l'image du roi, qui mesure 3.5 unités de haut, soit 7 pouces.

La méthode de construction peut être reconstituée comme suit : l'artisan mesure sur le pourtour la hauteur disponible et trouve un peu plus de 16 p. Il prévoit donc une image sur une hauteur de 15 p qu'il répartit ainsi : 4 p pour les enseignes, 7 p pour le roi et, *a priori* 4 p pour le reste, réservant 1 p pour les marges¹⁸. Toutefois, la cordelette installant la base du registre supérieur "tombe" plus bas qu'espéré (cela dépend de la forme de la massue). En construisant sur cette base les enseignes et le roi selon les prévisions, il

¹⁸ D'autres prévisions peuvent être envisagées autour des hauteurs 4 et 7 p, par exemple : 1 - 4 - 7 - 3.5 - 0.5 ; cela n'a que peu d'importance pour le raisonnement qui suit.

ne reste qu'un peu plus de 3 p (3.2) pour le reste de l'image, dans lesquels il faut encore réserver une marge délimitant le registre inférieur ; celle-ci sera vraiment minimale (0.25 p) mais il faudra tout de même serrer en hauteur (2.95 p) le contenu d'une image prévue sur 4 p. Tout cela

n'a demandé aucune mesure que celles, très simples, installant les enseignes et le roi, le reste est un constat qui n'a plus besoin d'être mesuré, entraînant une adaptation empirique (dont on sait combien elle restera le "génie" de l'Egyptien)

prévu	réel		
	1.8	4.5	—base des mesures (34 p)
4	4	10	
7	7	17.5	
4	2.95	7.4	
	0.25	0.6	
15 p (+1)	16 p	40 cm	

Par conséquent, dans la mise en place du registre inférieur, sinon dans la zone médiane, du moins dans la zone du bas, se sont fatalement présentés les inconvénients de la nécessaire contraction (le problème inverse, donc, de celui que nous évoquions à propos de nos méthodes descriptives), en largeur et en hauteur. Cela pourrait expliquer la densité iconographique dans cette zone du fragment conservé. L'état du document ne permet pas de savoir si cette densité se présentait sur tout le pourtour ou si des choix ont été opérés, éliminant les aspects les moins essentiels du programme iconographique initial. Ainsi, le "rien d'autre" que nous lançons tout à l'heure peut-il être reconsidéré, mais toute hypothèse de restitution devra être, par prudence, la plus économique possible.

Abordons maintenant les conditions générales de la production de l'oeuvre avant d'examiner les principes de lecture de celle-ci.

3.1 Conditions générales

La décoration d'objets tels que les têtes de massues piriformes intègre deux traditions : celle de la peinture sur vase, informée par le support, et celle des palettes, qui en permettent, progressivement, l'affranchissement¹⁹. La composition

spatiale tient compte de la rotondité de l'objet mais lui surimpose un discours figuratif préalablement élaboré, et linéaire, auquel la glyptique n'est sans doute pas étrangère (BOEHMER 1974, 495-514).

Remplaçant les figures animales en ronde-bosse, décorant les bords de certains vases, la technique du relief, apparue à l'Amratién dans un style très graphique (lignes en relief des vases de Nagada, notamment le tesson à la couronne : VANDIER 1952, 288-291), se développe au Gerzéén dans un style modelé (les éléments formels sont des surfaces unitaires en relief), sur les ivoires (peignes et manches de couteaux dès Nagada II d), jusque-là sculptés en ronde-bosse, sur les palettes à fard, bientôt purement votives²⁰. Or, le relief modelé, nécessitant la transmission d'une technique plus contraignante, présente sans doute les conditions techniques d'une accélération de la normalisation de la

¹⁹ Sur l'évolution de la construction de l'image en relation avec son support, Cf. TEFNIN 1993, 7-22.

²⁰ Palette dite de Min (Londres, BM 35.501, provenant d'el-Amrah), palette dite Hathorique (CGC 34.173, provenant de Gerzeh), palette de Manchester (MM 5476), pour ne citer que les premières. Le problème de ces palettes est que seules les deux premières ont été trouvées en fouilles (et datées de Nagada IIc-d), les autres achetées (certaines dans le delta : palette aux Canidés du Louvre E 11.052, palette "au serekh" de New York MMA 28.9.8) ; la datation, fondée sur le style, ne peut donc qu'être relative (NEEDLER 1984, 330).

forme²¹, tandis que la mise au service d'une élite en présente indéniablement les conditions mentales²². L'explicitation de la forme a ici abouti au canon conservé par l'art égyptien et, désormais au service du roi, se complète de la taille hiérarchique et de l'important axe sémantique "être vs action" qui définit de manière ontologiquement discriminante l'applicabilité du canon²³.

La mise en scène de l'être royal, évidente sur le fragment conservé, pourrait bien être ainsi l'isotopie même de notre document. Car il s'agit bien là de l'apparition des rituels royaux dans l'iconographie : jusqu'à la palette de Nârmer exclue, les palettes décorées ou bien ignorent la notion de prééminence (palette de la Chasse) ou ne la manifestent que par le biais de la métaphore animale (palette aux Vautours ; palette au Taureau) : réticence qui mériterait quelques réflexions et qui, en tout cas, situe la lecture dans le domaine symbolique. Or, si la thématique de la domination trouve tout naturellement à s'exprimer par la métaphore animale, il n'en est pas de même de l'activité rituelle, spécifiquement an-

thropique : le roi, s'il entend la monopoliser, doit désormais assumer son rôle aussi sous la forme humaine²⁴, révélant ainsi une fonction et non plus seulement des qualités, ce qui signifie qu'il doit aussi élaborer une définition de son être comme justification de son pouvoir. L'interprétation devra en tenir compte.

3.2 Sémiotique de l'image

1) Lecture de la forme

Sans reprendre ici la difficile question du signe visuel (ECO 1972 ; GROUPE μ 1992), il faut remarquer que le style introduit déjà une difficulté de lecture. La dialectique du schématisme et du réalisme visuel (GAUTIER 1993, 40-41) n'a guère de valeur qu'en synchronie²⁵, et si la fonctionnalité assure un minimum de régularité transculturelle, le code doit tout de même être connu ou réélaboré. Passé un certain degré de schématisme, une forme devient polysémique, voire asémique, et le contexte (figuratif et culturel) peut n'être pas suffisant (du moins pour nous) pour l'ériger en figure²⁶.

La figure peut être définie, avec R.Tefnin (1984, 59-60), comme unité significative minimale²⁷, spatialement isolable et enfermée dans un contour clos (ce qui oblige à aller assez loin dans le découpage, en-deça toutefois des élé-

21 L'apprentissage nécessaire d'une technique comportant un enchaînement impératif des phases opératoires véhiculé en même temps les formes sur lesquelles il s'exerce, plus que la peinture, qui autorise une certaine variabilité dans l'interprétation des modèles.

22 L'étude du couteau du Gebel el-Arak (Louvre E 11.517) est à cet égard très révélatrice : objet de prestige social, réservé à une aristocratie en formation, il constitue un catalogue formellement raisonné d'un univers mental valorisant la domination.

23 Le canon d'attitude (qui complète le canon des proportions) n'est impératif que pour la représentation de l'être. S'il est, par habitude mentale, utilisé pour des personnages sans statut ontologique, il s'efface devant les nécessités de représentation claire de l'action (artisans, servantes, vus de profil). Dans le cas du statut ontologique primordial du roi (et, ultérieurement, des défunts bénéficiant de "l'appareil de la survie"), toute représentation de l'action est subordonnée à l'intangibilité du canon d'attitude ; les compromis, relativement à cette règle, sont extrêmement rares (le défunt s'abreuvant à son bassin de la tombe d'Arinefer, TT 290, 20^{ème} d.).

24 Dans ce contexte, ce sont les vaincus qui sont métaphorisés (vanneaux) ou métonymisés (arcs). L'iconographie pharaonique ne rejettera aucun de ces schémas : roi-animal vs hommes, roi-homme vs hommes (thématique de la guerre), roi-homme vs animaux (thématique de la chasse).

25 Le problème réside dans la détermination de "l'épaisseur" de cette synchronie.

26 Bien des signes rupestres ne sont plus référentiellement identifiables quoiqu'ils l'aient été, au moins pour celui qui les a tracés ; de même, certains signes hiératiques ne sont pas toujours identifiés par les scribes comme correspondants cursifs de signes hiéroglyphiques.

27 C'est la définition de L.Prieto, dans la lignée de L.Hjeldslev. Cf. ECO 1972, 206 sq.

ments purement distinctifs, constitutifs de la forme). La reconnaissance d'une forme comme figure déterminée (c'est à dire sa traduction en concept) se pose donc (ou devrait se poser) en problème, et ce, à deux niveaux : paradigmatique²⁸ et syntagmatique (car une forme peut n'être reconnue que par un contexte).

2) Paradigme et variabilité

Un document isolé n'a, épistémologiquement, pas de sens : une forme a été choisie dans un paradigme formel (où les allomorphes doivent être distingués des formes discriminantes : Cf. le problème de la rosette, discuté en note 35). L'extension temporelle d'un tel paradigme est évidemment variable et, comme tout problème de périodisation, non uniforme.

Une forme peut être aboutissement, ce qui autorise la référence à des documents antérieurs ; elle peut aussi être un point de départ, ce qui autorise la référence à des documents postérieurs. Le problème est de déterminer jusqu'à quand une forme est sémiotiquement semblable à elle-même. Sans entrer ici dans les détails, indiquons seulement que nous ferons référence aux documents des périodes Nagada II et III, mais aussi, accessoirement, à ceux de la période thinite (le choix n'étonnera sans doute personne).

3) Syntagme et clôture sémantique

La figure n'est pas appréhendée seule mais incluse dans un syntagme à plusieurs niveaux d'articulation. Ces articulations sont réalisées de manière à la fois formelle et sémantique, mais de façon différente selon les niveaux : un objet ou un animal, avec leurs traits caractéristiques, un personnage avec ses attributs, forment chacun un syntagme. On peut définir comme signe la combinaison minimale par laquelle un groupe de

figures (qui peut se réduire à une seule) acquiert un sens²⁹.

A ce niveau, la délimitation formelle est une nécessité sémantique ; il n'en va pas de même du niveau supérieur, combinant les signes en scènes, dans lesquelles la clôture est d'abord sémantique et la délimitation formelle, un marquage supplémentaire. La délimitation minimale est réalisée par l'espace vide, isolant des groupes de signes de même catégorie (prédication d'identité) ou de catégories différentes (prédication de situation) (GAUTIER 1993, 44), à laquelle s'ajoute l'indication de l'orientation, refermant l'espace sur un point central d'opposition, le plus souvent virtuel.

Le niveau d'articulation suivant est la paroi, qui dans notre cas est une surface gauche piri-forme (ce qui n'est pas sans incidence sur la conception, et la lecture, de l'oeuvre) constituant, elle aussi, une clôture sémantique (sur les effets de sens des différents niveaux : TEFNIN 1991).

4) Actants et structure syntaxique

Si le premier niveau (celui du signe, qu'on peut appeler, par commodité, lexical) pose des problèmes d'identification et si le troisième (ici, celui de la surface du support) suppose la recherche d'une isotopie (qui pourrait d'ailleurs, au-delà de l'approche spatiale, servir à le définir), le second demande une analyse syntaxique reposant sur les catégories fonctionnelles appropriées.

Telle que définie dans sa minimalité, la figure ne peut définir une scène au sens de Tefnin (unité syntagmatique constituée au minimum d'une figure et d'une action) et la définition globale du signe figuratif ne rend pas compte de sa variabilité fonctionnelle. Au-delà de la nécessaire dichotomie Sujet-Prédicat, la structure syntaxique de base Sujet-Action-Objet (ce n'est pas la seule mais c'est la plus pratiquée) appelle une

²⁸ Le paradigme est l'ensemble des éléments équivalents du point de vue d'un critère donné, ici, du point de vue de l'identification de la forme.

²⁹ Le signe, défini classiquement comme "*aliquid pro aliquo stat*, ce qui tient lieu d'autre chose", se présente, dans une sémosis illimitée, comme un interprétant, traducteur de (et traduisible par) un autre signe, cette possibilité étant la définition même du sens (ECO 1988, 63).

analyse plus fine, qui peut présenter quelque intérêt dans le cas de documents incomplets.

Il paraît ainsi nécessaire d'introduire la notion d'actant, dont le statut ontologique est significativement variable, et qui peut être actif ou passif (c'est à dire, dans ce cas, nécessaire au sens de l'action mais ne l'accomplissant pas, étant contemplateur ou plus directement bénéficiaire). La structure de base considérée devient ainsi : [Actant actif -(Action-Objet) - Actant passif], où l'Objet est un simple intermédiaire figuratif alors que l'Action ne peut résulter que de la mise en attitude de l'Actant. Or, le statut ontologique de l'Actant peut déplacer la topique même du message : les petits personnages anonymes ne sont que des composants nécessaires de l'action et n'ont d'existence que formelle ; la structure devient alors : [Action - Actant passif], dans laquelle l'Action peut être multiple.

L'applicabilité de ces structures est susceptible d'évolution : si la multiplicité de l'Action a tendance à s'accroître (iconographie funéraire), l'Actant se réduit autant que possible à l'unicité (roi acteur ou défunt contemplateur : TEFNIN 1991, 67-73). Ce n'est pas le cas dans le document qui nous intéresse : le roi n'assume pas seul l'action. Des personnages de statut (et de stature) moindre, mais pas forcément sans réalité ontologique, y sont jugés nécessaires : participants actifs (les porteurs de couffin et de balai, qui ne sont pas sans donner une certaine épaisseur temporelle à l'action) et passifs, ou plutôt circonsistants (les porteurs d'enseignes royales).

5) *Référence et semiosis*

Enfin, il faut s'interroger sur la valeur référentielle des parties et de la totalité de l'image. La référence générique d'une image peut s'opérer, soit, en compréhension, par la réduction à une ou plusieurs caractéristiques, soit, en extension, par la juxtaposition économique mais maximale de tous les éléments qui en présentent les différents aspects³⁰, les deux méthodes étant

applicables à différents niveaux intégrés (la palette de la Chasse synthétise ainsi toutes les chasses possibles en construisant formellement des syntagmes qui les caractérisent).

Cependant, certaines scènes multiplient des détails qui ne révèlent pas des aspects nouveaux mais renforcent la particularité d'un seul, accentuant son caractère dénotatif. On peut alors se demander jusqu'à quel point la référence est encore générique. Ou bien cet "au-delà du minimum" relève d'intentions esthétiques (l'art égyptien des époques historiques en montre maints exemples discrets), ou bien il relève d'intentions significatives pouvant aller jusqu'à la désignation d'une situation ou d'un événement spécifique (la question se pose, justement, à propos de la scène principale de notre document, et certains auteurs y ont répondu implicitement dans le sens événementiel).

Assurément, la relecture des documents prédynastiques proposée par R.Tefnin dans le sens de catalogues formellement raisonnés (et donc à références génériques) s'est montrée plus pertinente (et plus puissamment explicative) que les interprétations événementielles pratiquées par l'égyptologie classique. Il n'est pas question d'en remettre le principe en cause, mais il ne faut pas non plus lui donner un caractère *d'a priori* universel.

Ce qui est en cause, ce n'est pas tant le débat sur l'interprétation historique (opposant une analogique dispersée à l'évocation de stéréotypes) : P.Vernus (1993, 90) a rappelé récemment la vanité d'un tel débat en faisant valoir que l'idéologie intègre le particulier dans des stéréotypes comme manifestations d'archétypes et tente d'actualiser l'archétype dans le réel par ce qu'on pourrait appeler "l'appareil performatif". L'opposition se résout ainsi dans ce double mouvement, centripète et centrifuge, dont l'image (mais aussi l'écriture) est le centre. Centripète, en effet, par la cristallisation contrôlée d'éléments du monde dans l'image³¹, centrifuge, par la

³⁰ Le rituel de fondation peut être évoqué en une seule image (celle de l'implantation des piquets d'angle délimitant un espace qualitativement différent) ou explicité dans les dix scènes d'Edfou,

qui ne couvrent d'ailleurs pas tous les aspects du rituel.

³¹ Cf., sur ce point, DAVIS 1992, dont le titre, "Masking the Blow" est fort évocateur. L'image, on

diffusion de son efficacité, comme technique de manipulation du réel.

Ce débat ramené à sa juste place, il reste que, dans le problème de la recherche des intentions significatives, à quoi se ramène l'interprétation d'un document, il importe tout de même, précisément, de déterminer dans quel "mouvement" se situent les éléments figuratifs d'un document. Car les stéréotypes ne sont pas donnés de toute éternité et la période prédynastique (surtout dans sa phase finale) est justement celle où ils se constituent. On sait aussi que l'événementiel est un aspect important de l'iconographie thinite (REDFORD 1986, 86-88 ; VERCOUTTER 1992, 206), ce qui indique que la construction du catalogue mental de la monarchie n'est pas achevée.

Il faut donc s'attendre à trouver, dans des proportions variables selon l'époque et le but du document, des stéréotypes constitués, à fonctionnement centrifuge, et des événements constitutifs (ou non : tous les processus n'aboutissent pas), à fonctionnement centripète.

A une interprétation selon laquelle le roi est l'initiateur de l'irrigation (et le caractère allusif du message sémiotique, s'il a ce sens, oblige à y voir un stéréotype constitué, quoique sans postérité et, il faut bien l'avouer, sans ascendance documentée), il n'est donc pas exclu d'opposer l'interprétation selon laquelle un événement particulier, considéré à ce moment comme typique de l'activité royale (et donc candidat au statut de stéréotype) serait utilisé ici dans une construction mentale plus vaste, reflétant les structures mentales qui président à la définition de la royauté naissante.

Ces considérations nous guideront dans l'essai de reconstitution que nous allons tenter.

4. Structure et iconographie

4.1 Registre principal

Le fragment principal comporte manifestement une coupure formelle : les fourrés de papyrus séparent une scène tournée vers la droite (le roi à la houe) et une scène tournée vers la gauche (palanquins et danseuses). Nonobstant la circularité de l'image, la présentation habituelle du document n'est donc guère suggestive et on n'hésitera pas à suivre W. Davis (1992, 224-229, fig.52) qui, développant l'image, place les porteurs d'éventail à gauche et les fourrés de papyrus à droite, réservant la place pour une autre coupure et la restitution d'une autre scène. Car il y a une autre scène : le fragment de rosette implique une seconde figuration du roi, logiquement diamétralement opposée à la première³².

Le problème posé par l'incomplétude du document demeure toutefois en ce qui concerne l'intégration des scènes. L'intégration verticale est évidente : le roi, en taille héroïque (première attestation du procédé), unifie les sous-registres à la manière d'une accolade, procédé formel de clôture sémantique des scènes complexes appelé à un avenir durable dans le code figuratif égyptien. L'intégration horizontale appelle cependant la discussion car se pose *a priori* la question de savoir s'il faut reconstituer une scène continue (impliquant la synthèse des deux aspects du roi par une symétrie d'opposition, un procédé courant dans l'art pharaonique, mais dont on peut se demander s'il n'est pas ici trop tôt supposé) ou s'il faut introduire une seconde coupure isolant formellement les deux scènes. W. Davis, qui propose une lecture rotative, choisit la première solution, en réalisant l'intégration horizontale par

le sait, résulte d'un crible intellectuel qui masque une partie des données ; sans être mensonge, elle ne peut être cependant qu'une manipulation idéologique.

³² Par commodité, nous désignerons la scène conservée comme scène 1 et la scène hypothétique comme scène 2. Cet ordre tient d'ailleurs aux conditions dans lesquelles nous appréhendons l'objet tel qu'il est conservé mais, si on considère qu'en dehors de toute sollicitation architecturale, le sens de lecture fondamental de l'Égyptien est sinistroverse, il pourrait être pertinent d'inverser cette numérotation.

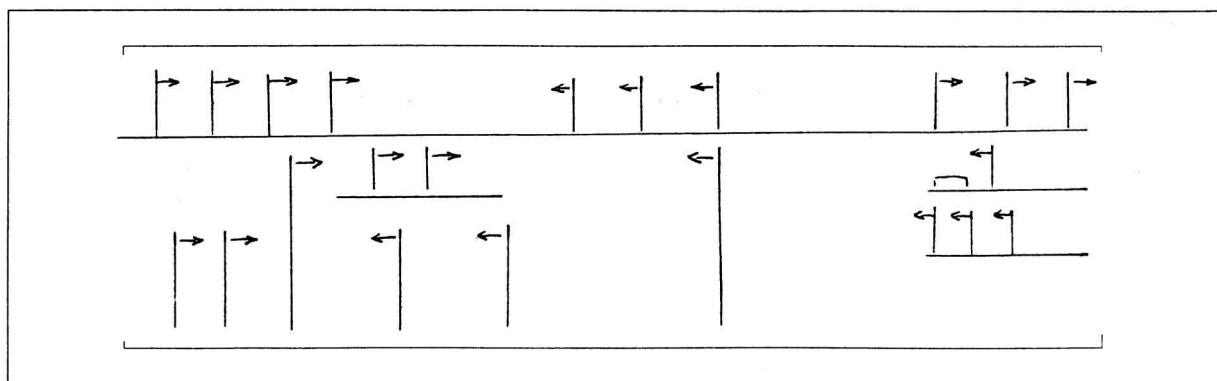


Figure 8 : Structure proposée par W. Davis

l'opposition des mouvements de lecture des registres superposés entre le roi conservé et le roi supposé, tourné vers la gauche (fig. 8).

Cette hypothèse semble résulter plus d'une linéarisation de l'image que de l'appréhension de l'objet dans son volume (qui n'offre la lecture des deux scènes que successivement) ; concevable si on suppose que la "mise en page" préalable a été conçue sans tenir compte de la forme de l'objet sur lequel elle devait être reportée, elle se heurte toutefois à une objection d'ordre sémantique. Se fondant sur le parallèle avec la tête de massue de Nârmer, le rattachement des porteurs d'enseignes à la scène 2 leur confère le statut de participants actifs, face à l'image restituée du roi : c'est, encore une fois, possible, mais pour ce faire, on doit renvoyer palanquins et danseuses au statut de participants passifs. C'est, psychologiquement, peu crédible ; à s'en tenir au parallèle avec la tête de massue de Nârmer, la "présentation au roi" ne saurait se dérouler dans son dos !

Or, ce parallèle peut être intégralement conservé et le statut de participants actifs conféré à la fois aux porteurs d'enseignes et aux danseuses.

Scène 1 tout d'abord, à laquelle nous rattacherons les porteurs d'enseignes : ceux-ci précèdent le roi et font acte de présentation à "quelque chose" dont il subsiste deux fragments. Ces fragments ont été interprétés par H.Whitehouse et K.M.Cialowicz (CIALOWICZ, 1993) comme parties d'un pied et d'une jambe attribués à la seconde image du roi ; la taille des fragments les obligent à conférer au roi la même taille que

dans la scène principale et donc à le faire brocher sur le registre supérieur (tandis que la rosette remonterait dans ce registre) ! Inutile de dire que cette reconstitution est inacceptable et pêche à la fois par un excès et par un défaut d'imagination. L'examen du dessin de W.S.Smith (1981, 33, fig.12 repris par DAVIS 1992) montre que l'élément supérieur est en forme de cupule (fig. 9 A) et ne saurait être un bord de jambe ; l'élément inférieur triangulaire, aussi suggestif soit-il, ne peut donc être un pied. Il est vrai que sur le dessin de K.M. Cialowicz, ainsi que sur celui de M. Cox, ce fragment ne présente qu'un bord droit, légèrement incliné (fig. 9 B), mais ça n'en fait pas obligatoirement un bord de jambe !

Il est toutefois possible (mais l'hypothèse restera toujours hypothèse) de proposer une forme qui s'adapte à ces fragments (dans un cas comme dans l'autre)³³ et offre l'avantage d'une cohérence sémantique : le Faucon de Nekhen (fig. 9 C et D). Cet Horus spécifique de Hiérakonpolis est encore mentionné dans les Textes des Pyramides : il est, entre autres, introduit comme référence dans le contexte osirien du Sp. 536 : "Sois purifié avec tes quatre vases-*nmst* et tes quatre vases-*3bt* qui t'ont été apportés du Château du dieu afin que tu sois divinisé ; ils ont été emplis jusqu'au bord dans le Canal du dieu,

³³ Si B.Adams (1974) devait avoir raison à propos du faucon de la tête de massue dite royale, nous aurions là un parallèle intéressant ; mais ce n'est pas ce parallèle éventuel qui fonde, de toute façon, notre restitution.

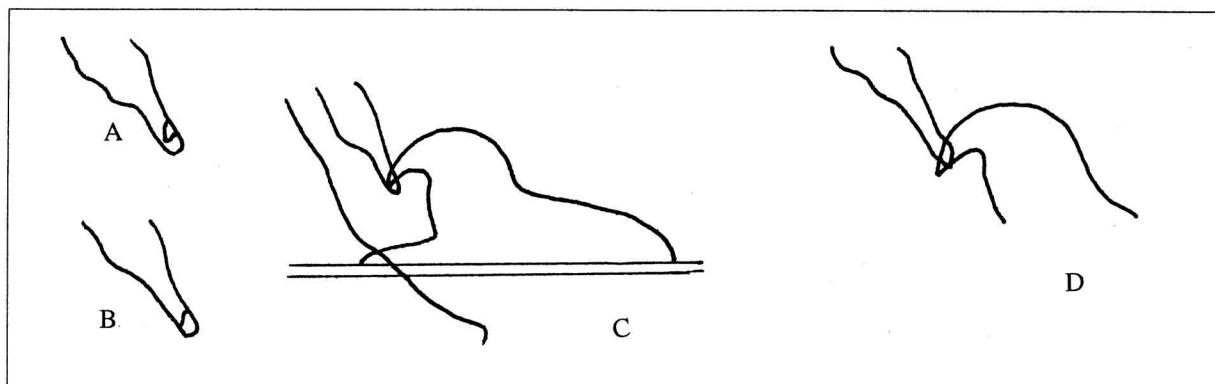


Figure 9 : Restitution hypothétique du Faucon de Nekhen

A, C : restitution à partir du dessin de W.S. Smith

B, D : restitution à partir des dessins de K.M. Cialowicz et M. Cox

qu'Horus de Nekhen t'a donné" (TP 1293). Cette forme d'Horus (qui ne devait que plus tard porter le mortier aux deux hautes plumes) dut connaître une importance parallèle à celle de Hiérakonpolis (KEMP 1991, 39) et il ne serait pas incohérent de le trouver sur notre document.

Enfin, il faut s'interroger sur les intentions figuratives de l'action principale. La connexion étroite du roi et de la voie d'eau indique assez que son action concerne l'eau ; l'usage de la houe note le creusement de la terre : il semble donc assuré que le roi creuse un canal, ou plutôt qu'il en procède à l'ouverture rituelle. Quelle est, en effet, la valeur figurative des deux acolytes qui, indéniablement, participent à l'action ? Ils renforcent (ou manifestent) le caractère dénotatif de la scène ; on ne peut donc l'interpréter comme un stéréotype. J.Vandier rappelle à ce propos qu'il est toujours d'usage, sur les chantiers de fouilles, d'emporter la terre dans des couffins (un balai un peu rigide en facilite le remplissage) ; mais dans un tel contexte, la dénotation d'opérations techniques nécessaires mais secondaires semblerait bien superflue s'il ne s'agissait justement de signifier l'enlèvement. Par ailleurs, le canal dérivé serpente trop pour être un ouvrage entièrement anthropique : on peut penser, selon cette lecture dénotative (qui peut renvoyer à un type d'activité comme, aussi bien, à un événement particulier) qu'il s'est agi de signifier l'enlèvement d'un obstacle naturel entre le Nil et un oued bas, facile-

ment aménageable (spécificité qui fait pencher l'interprétation vers la lecture événementielle).

Scène 2, enfin, dont la partie centrale nécessite assurément plus d'imagination encore. On suivra (une fois n'est pas coutume) K.M.Cialowicz qui voit dans le fragment de relief jouxtant la rosette isolée, le bord d'une couronne rouge³⁴ ; sa présence offre une cohérence certaine avec les touffes de papyrus, métonymes du delta (métonymie confirmée par la palette de Nârmér). Le problème réside dans la position de ce fragment : s'il possède une certaine profondeur, il ne se rattache pourtant à aucun fragment et sa petitesse ne permet pas de faire fonds sur la courbure (QUIBELL and GREEN 1898, pl.26 C). C'est dire que sa position est quelque peu arbitraire et peut sans inconvénient être repoussée vers la droite et/ou légèrement descendue ; bien mieux, son orientation peut être inversée haut/bas et convenir à une image du roi orientée vers la droite³⁵. Non pas que la simple possibi-

³⁴ S.Schott (1950), pensait déjà, sur la base d'un parallèle avec la tête de massue de Nârmér, que la partie perdue représentait le couronnement du roi en Basse Egypte.

³⁵ On doit cependant remarquer que cette rosette ne peut être exactement identique à celle de la scène 1, qui comporte sept pétales : la position des deux pétales conservés ainsi que la proximité de la

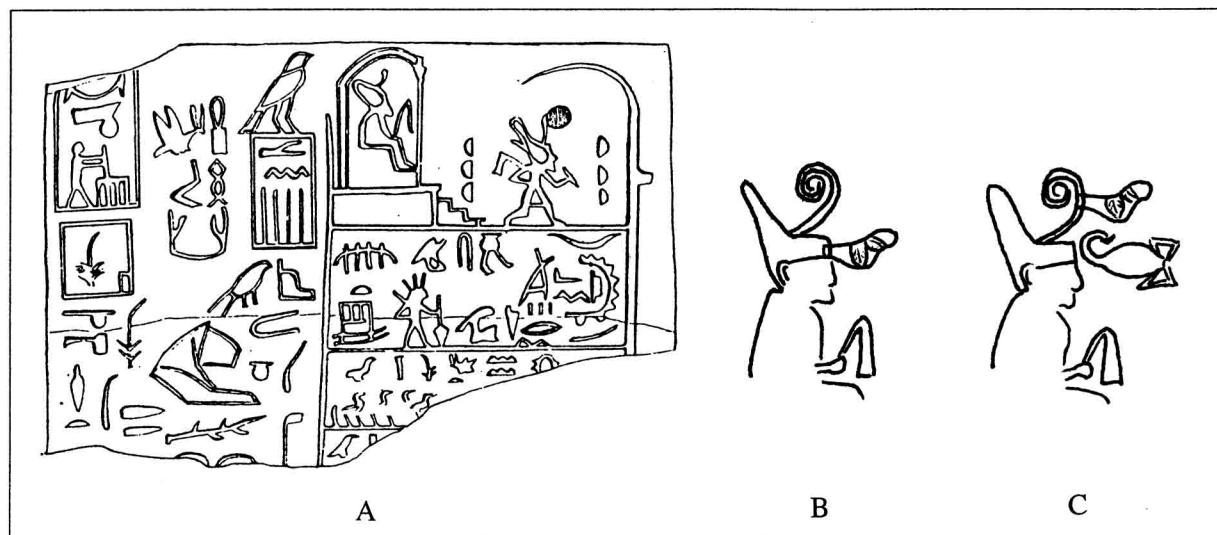


Figure 10 : Hypothèses sur le roi de la scène 2

A : d'après VANDIER (1952, fig.570); B, C : restitutions de la couronne rouge

lité suffise à justifier cette position, mais quelle que soit l'image (faucon ou autre) placée devant les porteurs d'enseignes, elle assure une clôture sémantique (formellement soulignée ou non) de la scène 1 : dès lors, il n'y a aucune raison de tourner le roi vers la gauche, avec l'inconvénient sémantique déjà signalé.

Il est plus risqué de supposer l'attitude du roi : debout, analogue à celle de Nârmer sur le recto de sa palette (fig. 5) ou assis dans un kiosque sur podium comme sur sa tête de massue (fig. 2) ? Le podium n'y serait d'ailleurs pas obligatoirement aussi élevé que sur ce document : celui qui est représenté sur la tablette de bois résiné de Den, provenant de la tombe d'Hémaka à Saqqara (Louvre E 25.268), ne comporte que trois marches (fig. 10 A).

couronne rouge supposée rend ce nombre impossible dans la rosette de la scène 2. Cette variabilité se rencontre également dans les rosettes de la palette de Nârmer : sept pétales au verso mais six au recto : on ne peut en déduire que la rosette associée au roi de Basse Egypte serait significativement moins fournie que celle associée au roi de Haute Egypte, car la tête de massue de Nârmer montre une rosette à sept pétales associée au roi de Basse Egypte. Par conséquent, le nombre de pétales, normalement sept, admet une variabilité non discriminante.

La première solution a pour elle de conserver au roi la même taille héroïque dans ses deux figurations ; la seconde pourrait par contre expliquer l'extrême proximité de la rosette et de la couronne dans l'espace réduit du kiosque³⁶. Toutefois, si on restitue un kiosque, la position de la rosette au niveau du mortier de la couronne rouge ne laisse guère de place pour l'image du scorpion (à moins que le roi ne porte pas le "chasse-mouche" que l'on est pourtant en droit d'attendre) ; une solution plus acceptable serait de voir dans le fragment de relief en question, non le bord du mortier mais le bord de la crosse de la couronne (fig. 10 B et C). En fait, l'examen de la tête de massue dite royale par A.J.Arkell (1963, 33-34, fig.2) montre un parallèle des plus suggestif avec cette solution : sous la lumière adéquate, se révèlent les traces d'une rosette devant la crosse de la couronne rouge, et d'un scorpion devant le visage du roi.

³⁶ La désignation du roi de Basse Egypte par le même titre que pour le roi de Haute Egypte ne pose pas de problème : la valeur *nswt*, ne s'opposant pas encore au *hity* de l'époque historique, ne peut signifier que "roi" (un sens que le terme conservera en emploi absolu) ; les documents de Nârmer montrent que le porteur de sandales du roi est noté par un titre utilisant la rosette, quelle que soit la couronne portée par le roi.

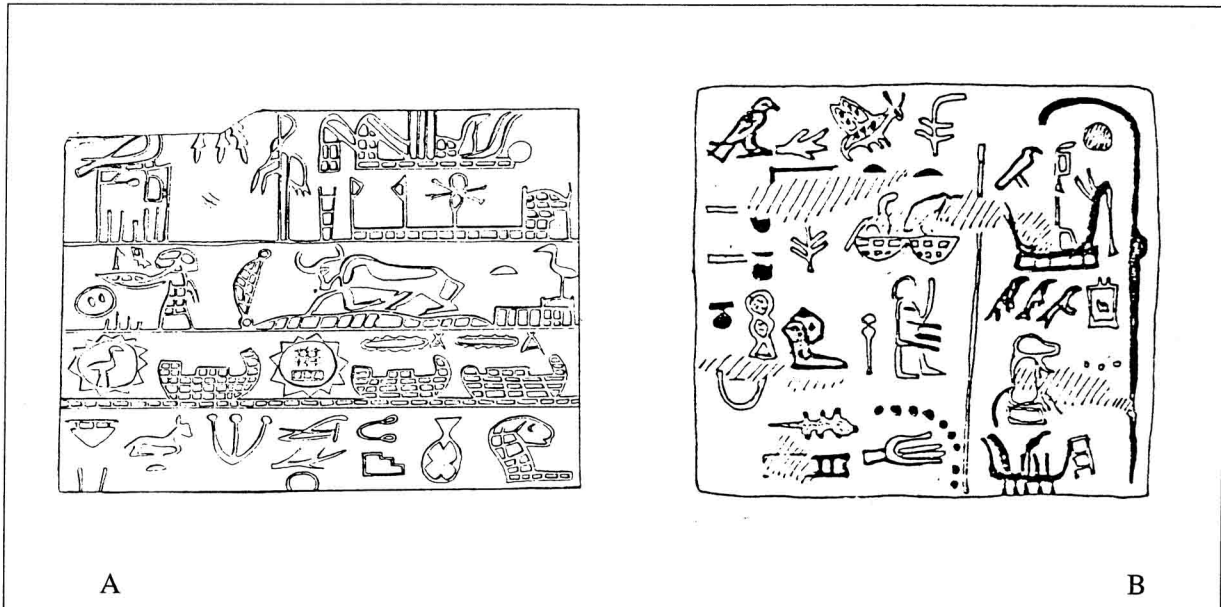


Figure 11 : Tablettes d'Aha et de Semsou

A : tablette d'Aha, d'après VANDIER (1952, fig. 560)

B : tablette de Semsou, d'après VERNUS (1993, fig.14)

La différence de tailles n'est pas un obstacle insurmontable : sur la tête de massue de Nârmer, le roi n'est pas en taille héroïque, du moins en apparence car ce qui est signifiant, c'est le syntagme [podium - kiosque - roi] et c'est cela qui, en taille héroïque, unifie les sous-registres.

Cette seconde solution a en outre l'avantage de la cohérence sémantique : comme sur la tête de massue de Nârmer, le roi est acteur passif, assistant à la présentation des palanquins et de danses rituelles et on ne l'imagine guère debout dans un tel contexte. L'opposition des deux scènes, dans cette hypothèse, se résout significativement dans l'opposition de deux schémas structurels : le roi, acteur actif face au dieu, acteur passif (scène 1) / le roi, acteur passif face à la mise en scène active de sa fonction (scène 2). Deux aspects complémentaires d'une définition de la royauté : l'être en action, debout / l'être en fonction, assis. C'est dire (si ce n'est pas déjà trop dire, ou trop faire dire) que la fonction transcende le roi, qui ne trouve son identité spécifique que dans cette complémentarité.

Que dire, enfin, du troisième sous-registre de la scène 2, sous les danseuses ? Les traces, à peine visibles, ne sont guère suggestives. Sur la droite, une limite verticale et l'extrémité d'un pi-

quet derrière la tête du porteur d'éventail (fig. 1, A) suggèrent un bâtiment (MILLET 1991, 59) : celui-ci ne peut que compléter la clôture sémantique de la scène 2, à l'instar des touffes de papyrus.

Il y a d'ailleurs une petite difficulté dans cette lecture : la ligne verticale discernable ne semble pas concorder avec l'extrémité du piquet ; comme il semble également difficile de faire glisser le fragment inférieur vers la droite, on peut peut-être imaginer un bâtiment du type du temple de Neith, figuré sur la tablette d'ébène d'Aha provenant d'Abydos (Caire) (fig. 11 A). Quant à ce qui se tient devant ce bâtiment... Ne pourrait-on évoquer, au sujet des obliques discernables, le bateau figuré au bas de la tablette du roi *šmšw* (BM 32.668) (fig. 11 B) ? C'est, à notre connaissance, la figure de bateau qui paraît se rapprocher le plus de nos données. Dans cette perspective, cependant, le signe ressemblant à une échelle, d'ailleurs polysémique, ne serait pas le devanteau de proue mais appartenirait au bâtiment, selon le modèle de la tablette d'Aha. Quoi qu'il en soit, la figuration ici d'un bateau évoquerait la "sortie" d'un dieu vers le lieu de la scène 2 : une hypothèse assez séduisante (parce que s'insérant dans une reconstruc-

tion formelle et sémantique cohérente), mais que l'état du document rend invérifiable.

4.2 Registre inférieur

Si l'iconographie de la zone inférieure autorise, pour ce qui en subsiste, quelques commentaires, sa structure ne saurait être, même hypothétiquement, reconstituée. Tout au plus peut-on poser quelques questions. La première concerne la voie d'eau horizontale : on imagine volontiers qu'elle fait le tour du document, c'est à dire qu'elle délimiterait ainsi un troisième registre tout en constituant un lien entre les scènes 1 et 2. Rien là de très étonnant : l'unification culturelle a depuis longtemps induit un schéma mental fondé sur le Nil comme seule voie de communication nord-sud. La seconde concerne naturellement le canal dérivé dont on a quelque peine à imaginer où il pourrait bien aboutir ; il peut se perdre dans la base de la massue (fig. 12 A) ou remonter vers la voie principale à un quelconque endroit de la scène 2. Mais l'endroit peut-il être quelconque,

une troisième possibilité. Des fragments de reliefs subsistants suggèrent, sur ce canal dérivé, un bateau semblable à celui de la palette de Nârmér (ici, poupe à gauche et non proue comme le suppose W. Davis)³⁷. C'est dire que la communication joue ici un rôle essentiel et même, plus exactement, les moyens de la communication : il est, à ce propos, utile de remarquer qu'à notre connaissance, c'est la première fois que le motif du bateau apparaît dans son élément naturel : l'eau. La nouveauté ne peut qu'être significative : ce n'est plus le bateau isolé, récurrent comme signe du déplacement dans l'iconographie gerzéenne, mais la voie d'eau qui permet le déplacement qui est ici mise en évidence.

Il n'est alors pas interdit d'imaginer (et l'exercice est moins vain qu'il n'y paraît de prime abord) que ce canal aboutit "quelque part" : sanctuaire ? forteresse ? (fig. 12 C). L'aménagement de l'espace à des fins religieuses ou stratégiques est, en effet, envisageable, mais le choix des unes ou des autres déterminera l'isotopie du document : relation dieux - roi ou

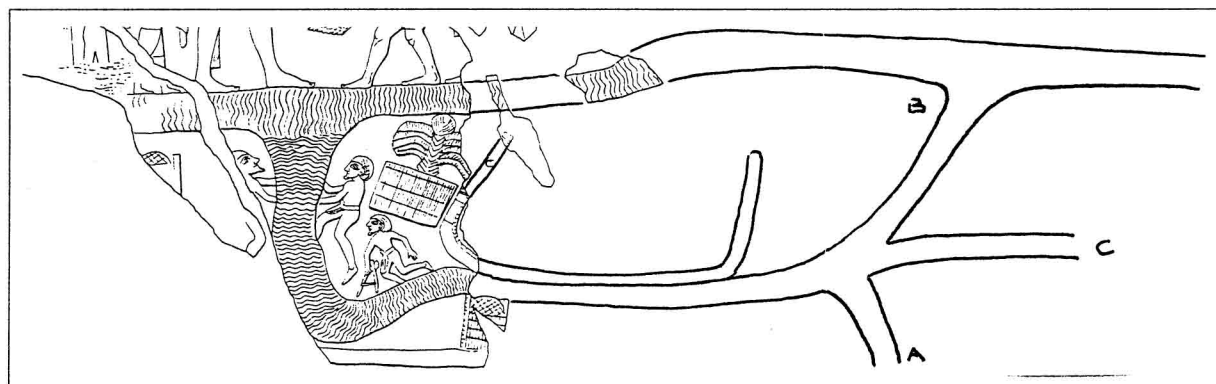


Figure 12 : Le canal dérivé

c'est à dire, non signifiant ? Le voisinage du roi constitue un point d'attraction et, si le canal devait déboucher sur la voie principale, il constituerait probablement une symétrie de position avec la scène 1 (fig. 12 B). Les solutions possibles (et donc la supputation des intentions) sont très limitées, mais il existe tout de même

domination ; nous aurons à y revenir.

Dans la première hypothèse, seule l'existence du canal dérivé importe, sa fonction restant à déterminer. Dans la seconde, il assure une

³⁷ On peut également le rapprocher des barques de l'encensoir de Qustul (WILLIAMS 1986, pl. 34).

communication entre les deux scènes ; mais celle-ci existe déjà par la voie principale, et on voit mal son utilité sémantique : si le roi creuse un canal navigable, ce n'est pas pour aboutir là où mène, fort commodément, le Nil. Dans la troisième, il crée une communication avec un lieu, probablement peu éloigné du Nil mais qu'il serait plus commode de rallier par bateau (si on admet et la lecture événementielle de la scène 1 et la restitution du Faucon de Nekhen, Hiérakonpolis, ou plutôt un domaine divin de la région, est un bon candidat s'il s'agit de situer la scène). Les hypothèses sur la structure engagent déjà l'interprétation.

En tout cas, ce canal traverse une zone caractérisée par l'activité qui y règne et quelques éléments de paysage (résultant d'ailleurs de l'activité anthropique).

Que les ouvriers du registre inférieur soient d'un type différent de celui des acolytes royaux et évoquent les vaincus des autres documents prédynastiques ne suffit certes pas à situer la scène dans le delta : la différence peut s'interpréter en termes sociologiques. Ce qui est clair, en tout cas, c'est qu'ils travaillent au canal (c'est vrai même de celui qui tient une houe) : l'étroite connexion des hommes et du canal ne laisse aucun doute à ce sujet. Que l'on dérive de ce fait la chaîne "canal - irrigation - agriculture" et qu'on interprète la scène comme une évocation de la mise en valeur agricole du pays est possible, mais c'est une interprétation que rien ne suggère explicitement, et ce n'est pas la seule possible.

Il reste l'agaçant problème du palmier sur rectangle quadrillé, suffisamment important pour que, loin d'y renoncer, on ait préféré l'incliner afin de le loger dans l'espace subsistant, sans avoir à réduire sa taille. Si l'identification du palmier ne fait pas de doute, le rectangle quadrillé a suscité des interprétations diverses : zone d'irrigation ? palissade ? La première solution présente l'inconvénient d'introduire ce qui sera le hiéroglyphe Gardiner N24 dans un code sémiotique fondé ici sur la dénomination figurative. D'ailleurs, à y bien regarder, la palissade végétale est une lecture parfaitement satisfaisante (elle évoque assez bien, en fait, la palissade retrouvée à Mérimdé : VANDIER 1952, 115 et fig.76).

Le palmier est un élément figuratif connu et bien représenté (vases, cylindres, palettes). Élément décoratif, il est devenu symbolique sur les palettes³⁸, qui pratiquent ce mode d'expression (WALLERT 1962 ; CIALOWICZ 1992). S.Schott (1952, 9) a même proposé un décryptage de cette symbolique, suivi par H.Asselberghs (1961, 287) : "In Old-Egyptian the giraffe is called "seer" or "announcer" (*šr*) on account of its long neck. The male date-palm is considered a guaranty for long "lovely" years of peace. During wars people and herds are led away and trees are felled. High palm-trees spoke of a long time of peace". Une hypothèse plus prudemment évoquée par I.Wallert (1962, 72). W.Westendorf (1978, 207), de façon beaucoup moins convaincante, fait du palmier l'arbre céleste, séjour du soleil, et des girafes, les supports du ciel. Il est un fait, en tout cas, que le palmier-dattier, arbre nourricier, a une connotation positive et qu'il figure sur des documents votifs évoquant un épisode de domination ; par sa forme élancée, stylistiquement renforcée, il est sans doute la meilleure expression formelle d'une communication vers le haut. Les hypothèses interprétatives de Schott comme de Westendorf n'ont peut-être que le défaut d'établir un code trop précis de signification, là où il faudrait plutôt voir l'expression formelle d'une structure mentale prégnante. Lorsqu'il est renforcé, comme sur les palettes, du motif des girafes, le palmier reflète la double position de l'homme nilotique, au croisement d'un axe vertical Hommes-Dieux et d'une structure horizontale représentée par l'encadrement de la vallée par les steppes. Deux modalités de l'axe sémantique Ici-Ailleurs qui devait structurer définitivement l'espace égyptien, seulement complété, mais de

³⁸ Il occupe, encadré de deux girafes, le verso de la palette aux Canidés, du Louvre (E 11.052), du fragment de Berlin (SCHARFF 1931, pl.22, 107 ; VANDIER 1952, 587), ou, encadré de deux gérénoûks (gazelle-girafe, *Litocranius walleri*) et de deux pintades, celui de la palette aux Vautours, de Londres (BM 20.791) et d'Oxford (AM 1892.1171), ou encore, encadré de deux girafes et d'animaux divers (jabiru, pintade et crocodile), celui du fragment Spiegelberg de Berlin (SCHARFF 1931, fig. 53).

manière moins fondamentale, de la polarité nord-sud. Il n'est pas étonnant alors que tout épisode de domination, qui complète et renforce l'unification culturelle de l'axe nilotique, renforce par là-même le sentiment d'un espace réticulaire, sentiment qui trouve à s'exprimer, non pas sémantiquement mais formellement, à un niveau conceptuel plus fondamental que celui du code. K.M.Cialowicz (1992, 16-17), voit même dans le palmier un symbole de l'état et du pouvoir et dans le motif du palmier aux girafes, l'expression de l'état unifié ; c'est aller trop loin dans la lecture symbolique, en supposant une codification précise de concepts en cours de formation et dont la motivation, nullement évidente, impliquerait, dans le chemin qui mène du roi au palmier, une dérive interprétative qui suppose un long usage. Un tel motif reflète seulement une structure mentale axiale, désormais prégnante dans la pensée de l'homme nilotique, et qui trouve son expression formelle dans les sphères sémantiques les plus diverses.

Ici cependant, l'ensemble de la scène se situe dans un registre d'expression dénotatif et non symbolique (mais ce qui est dénoté peut bien être symbolique, c'est un autre problème). On peut y voir ainsi la dénotation synecdochique d'une palmeraie ; si c'est le cas, la protection d'une palissade, pour fragile qu'elle soit, ne s'impose pas, et il faut songer à l'évocation d'un domaine réservé et donc clos³⁹. C'est donc au niveau référentiel qu'il faut transposer la symbolique du palmier et, si l'on admet la signification religieuse de l'axe vertical qu'il représenterait, voir dans ce domaine, un domaine divin.

Quant aux deux constructions visibles dans ce registre, l'une près de la voie d'eau principale, l'autre près du canal dérivé, elles font penser à des chapelles de type *pr-nw* (RIDLEY 1973, 60) : c'est cependant peu probable si on admet que la scène 1 (et le canal qui y est attendant) est

évocatrice d'un lieu de Haute Égypte⁴⁰ ; il n'est pas exclu, par contre, qu'ainsi isolées et dépourvues de toute structure attenante comme de tout symbole divin, elles désignent, génériquement, des habitations, une telle forme architecturale n'étant pas, en définitive, absolument spécifique (BADAWY 1954, 22-23). Le monde ainsi évoqué n'est pas un monde vide mais celui, de plus en plus peuplé, de la vallée (HOFFMAN 1984) ; quoique situé à l'arrière-plan, ce fait ne sera pas sans incidence sur l'interprétation.

4.3 Registre supérieur

Sept enseignes divines (de droite à gauche : le chacal, l'animal séthien, le symbole de Min, l'animal séthien à nouveau, le gebel) auxquelles sont pendus des vanneaux et trois enseignes⁴¹ auxquelles sont pendus des arcs sont encore visibles. On est naturellement tenté de porter à neuf le nombre d'enseignes aux arcs (UPHILL 1967, 393) et de compléter à huit celui des enseignes aux vanneaux (le triplement de l'espace occupé par les trois enseignes aux arcs laisse en effet la place pour une enseigne supplémentaire) : la place semble le permettre, mais il n'y a là nulle obligation (fig. 13).

La symbolisation des vaincus par les vanneaux, bien connue par ailleurs, pourrait se justifier par le fait que cet oiseau ne se rencontre que sur les terrains fertiles, inondables (et donc pas

³⁹ On pourrait envisager d'y voir une digue de protection d'une zone inondable, mais la structure végétale, normalement recouverte de terre, n'en serait pas très évocatrice.

⁴⁰ De plus, la dissémination dans la campagne d'éléments architecturaux aussi significatifs que des chapelles, comme des éléments secondaires, sans aucune mise en valeur ni marque divine, serait pour le moins étonnante.

⁴¹ La seule encore identifiable présente un faucon sur support en forme de croissant, évoquant ceux du vase "aux scorpions" trouvé à Hiérakonpolis (QUIBELL et GREEN 1898, pl. XIX) : sous ces faucons, des scorpions ; le registre inférieur comporte un vanneau entre deux canards et, brochant sur les deux registres, un arc à double courbe, muni de sa corde. Des éléments que l'on retrouve sur la tête de massue du Scorpion où ils sont cependant agencés de manière plus significative.

seulement dans le delta) et peut ainsi métaphoriser les sédentaires de la vallée (MONNET-SALEH 1986, 234). Les Arcs qui, classiquement, désignent l'ensemble des peuples soumis au roi d'Égypte (incluant d'ailleurs ceux de Haute et de Basse Égypte)⁴², désigneraient, quant à eux, par métonymie, les chasseurs des steppes environnantes (la notion d'étrangers n'est certainement pas encore pertinente). L'universalité de la domination du roi serait ainsi exprimée par un double axe sémantique : sédentaires agriculteurs de l'axe nord-sud / semi-nomades chasseurs de l'axe est-ouest.

La différence d'orientation des deux types d'enseignes, renforçant leur différence iconographique, est-elle significative ou n'est-elle qu'un marquage supplémentaire ? L'agencement du registre supérieur par rapport au registre médian paraît bien plutôt résulter d'une tendance à l'harmonisation formelle que d'une syntaxe délibérément significative, transgressant la catégorie spatiale du registre⁴³. La combinaison en réseau de catégories duelles (dont on sait l'importance dans la structure mentale de l'Égyptien) ne peut viser, là encore, qu'à l'expression de l'universalité.

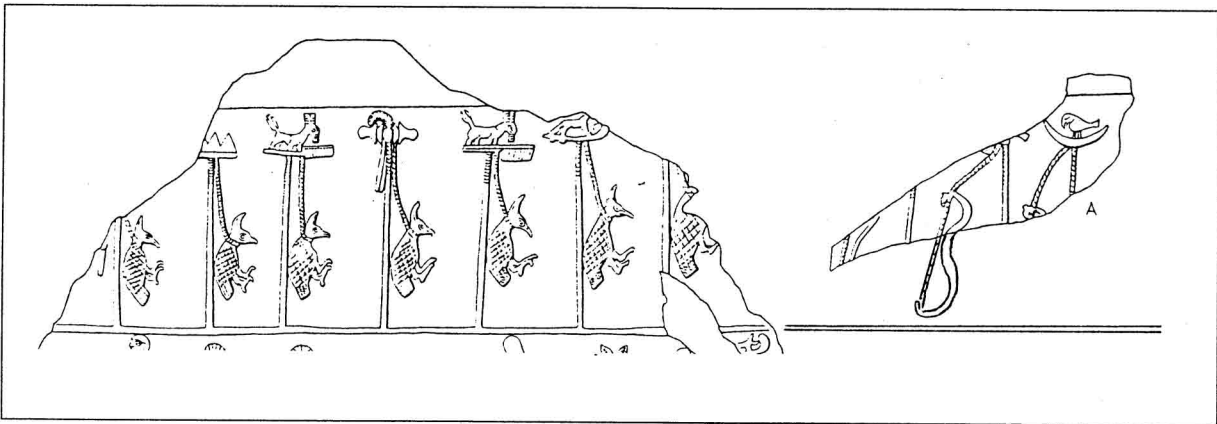


Figure 13 : Enseignes aux vanneaux et aux arcs

Le problème est que les vanneaux surmontent à la fois la scène 1 et la scène 2 et qu'il doit en être de même pour les arcs. On est donc conduit à imaginer une double coupure en décalage d'une demi scène sur le registre médian. De la sorte, le roi de la scène 1 se trouve placé sous les vanneaux et le reste de la scène sous les arcs, tandis que le roi de la scène 2 se trouve placé sous les arcs et le reste de la scène sous les vanneaux (fig. 14).

⁴² La première attestation historique les montre sous les pieds du roi Djéser et la première mention textuelle se rencontre dans les Textes des Pyramides d'Ounas, mais le motif aura une très longue fortune et, désignation générique à l'origine, connaîtra des explicitations variables selon les fluctuations historiques (UPHILL 1967).

⁴³ Notons que, strictement parlant, il n'existe ici que deux registres : ce qu'on appelle, par commodité, registre inférieur, est en fait un sous-registre, iconographiquement délimité, et qu'on peut considérer comme un prolongement de la scène 1 (ou, éventuellement, comme un lien supplémentaire entre les deux scènes). Il existe d'ailleurs une rupture horizontale de la lecture entre les deux registres, par différence d'inclinaison, comme il existe une rupture verticale dans le registre médian, par le fait qu'on ne peut appréhender qu'une scène à la fois ; peu importe que le document ne soit destiné à aucun "lecteur", nous n'entendons évoquer ici que les conditions d'appréhension de l'oeuvre par le(s) concepteur(s).

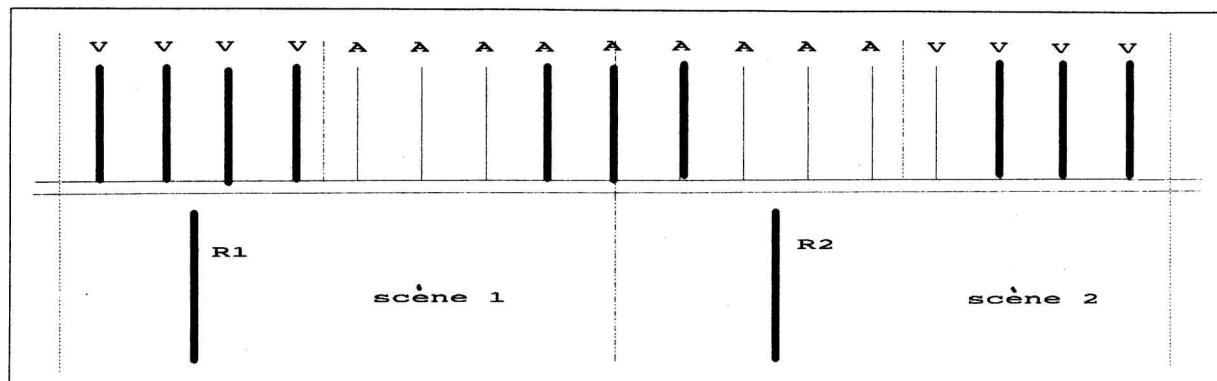


Figure 14 : Structure du registre supérieur

*

Nous appuierons donc notre interprétation sur la restitution d'ensemble de la fig. 15, dont on voudra bien pardonner l'outrecuidance.

5. Interprétation

5.1 Le roi Scorpion et l'unification

La désignation du roi n'est pas sans soulever quelques commentaires de la part des historiens. A la suite de l'identification du roi avec la rosette, proposée par Bénédite (1918, 10), celle-ci est lue "*nswt*", valeur ultérieurement notée par le hiéroglyphe Gardiner M23, *sw*, à valeur *nswt* dans les graphies abrégées (VANDIER 1952, 597 et 600, n.3). S.Schott (1950, 25) proposait toutefois de lire la rosette d'après le nom *hrrt*, fleur, dans lequel il faudrait voir une graphie du nom d'Horus (*Hr*). Pour B.Williams (1988, 31-37), la rosette est une transformation du palmier ("Viewed from above as a palm-crown rosette"), lui-même substitut de l'image du roi. Or, la métaphore végétale du roi n'est pas établie et moins encore la valeur royale du palmier⁴⁴. Par ailleurs,

⁴⁴ Un sceau-cylindre de Tarkhan (PETRIE - WAINWRIGHT - GARDINER 1913, 21 et pl. 2, 414.1), il est vrai, montre dans un cadre le nom du roi Nârmer suivi d'un palmier encadré, à la base, par deux cercles. Cela ne prouve pas qu'il s'agisse d'un déterminatif royal car le groupe final

le passage du palmier à la rosette n'est nullement démontré : il faudrait établir leur interchangeabilité sémiotique (en séparant les occurrences où le motif est purement décoratif, comme sur le manche du couteau du Gebel Tarif).

Au reste, c'est l'étirement de la forme qui est accentué sur les documents Nagada III et l'on voit mal ce qui motiverait un changement de perspective qui réduirait le palmier à une structure radiale⁴⁵.

commute, sur un cylindre de même provenance, avec l'oisillon *t³* (Gardiner G47) et sur un autre encore, les deux cercles encadrent simplement le ciseau *mr* du nom royal. Il peut fort bien s'agir de la désignation d'un jardin royal pour le premier (c'est l'interprétation de Petrie) et d'un élevage de volaille (dans l'enceinte du palais puisque inscrit dans un *serekh*) pour le second.

⁴⁵ C'est également l'avis d'I.Wallert (1962, 73, n.1). On peut être tenté (WILLIAMS 1988, 33) de voir le passage de l'un à l'autre dans le document provenant de la tombe 440H5 d'Hélouan (SAAD 1951, 34-35, fig.13 et pl.39) : celui-ci représente, en effet, dans un cercle, un palmier en élévation, dont les palmes sont disposées en rosette. Mais ce document est plus tardif (1^{ère} dyn.) et il faudrait admettre que le motif, après sa condensation en rosette, ait été à nouveau déployé en palmier.

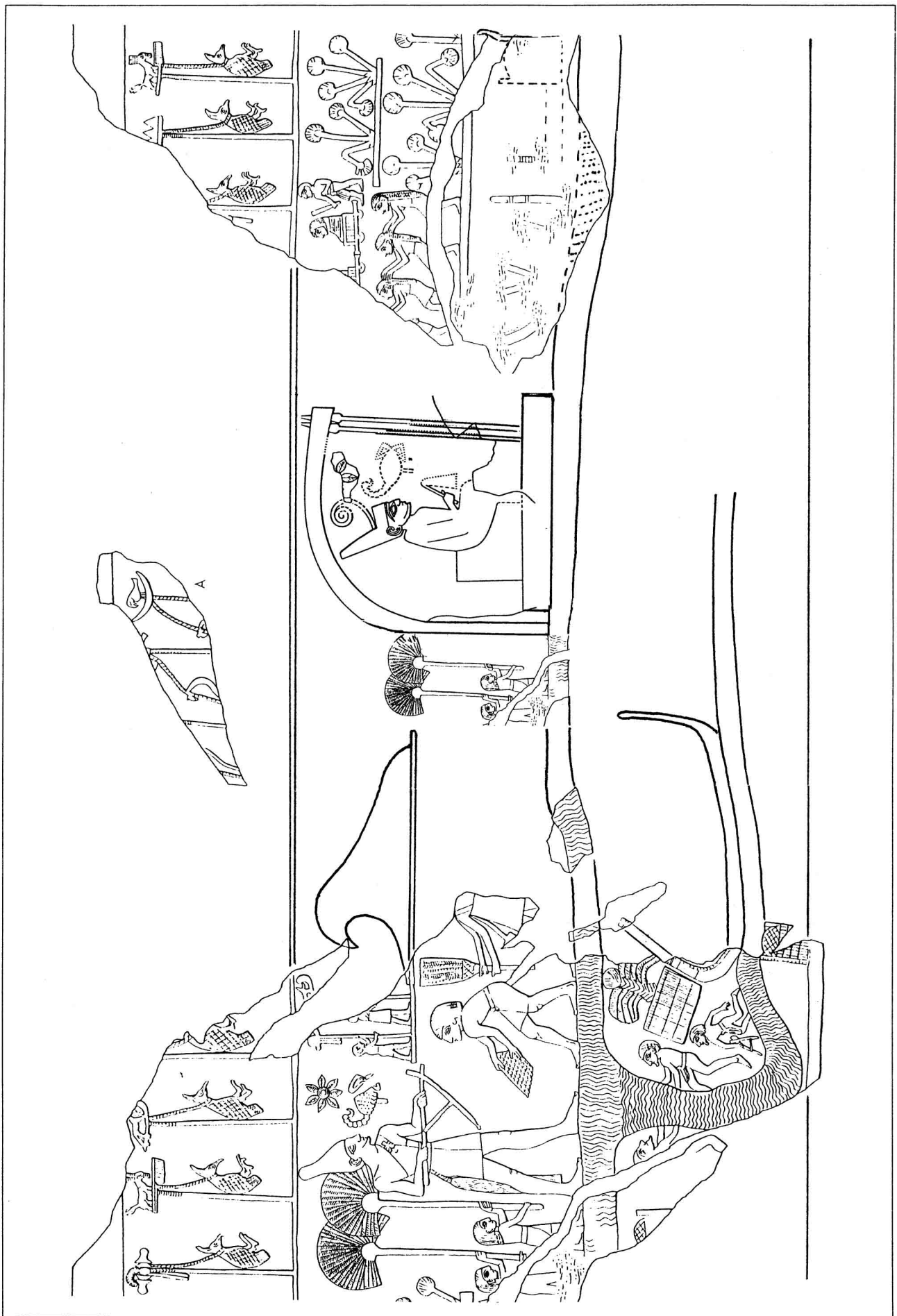


Figure 15 : Restitution hypothétique d'ensemble

Car le contenu formel de ce motif est bien un rayonnement à partir d'un centre ; comme tel, il peut constituer l'arrière-plan inconscient d'une évocation de la domination⁴⁶ et, plus consciemment, servir à la désignation du roi *en cette fonction*. Mais son sens peut être plus général encore, et ce point intéresse plus particulièrement l'interprétation de notre document, car toute unification d'un espace tombera sous le sémantisme de ce motif. Il est alors difficile d'en faire une proto-graphie d'un titre ultérieurement attesté, comme celui de *nswt*, dont la valeur sémantique est autre ; la question de la lecture devient d'ailleurs secondaire dès lors que le sens est suggéré par le contenu formel.

L'interprétation de ce groupe de signes comme désignation du roi est, de toute façon, contestée par E.J.Baumgartel (1966, 9-13). La position de la rosette et du scorpion ne lui paraît pas impliquer qu'il s'agisse du titre et du nom du roi (il est vrai que sur les documents de Nârmer, le nom du roi se trouve à quelque distance mais, précisément, le roi n'adopte pas le même mode de désignation et cette discrimination pourrait bien être significative ; au reste, sur le recto de la palette de Nârmer, le nom du roi, sans titre puisque désigné par ailleurs par le *serekh*, est dans une position identique à celui du Scorpion)⁴⁷. Elle propose de voir dans la rosette, le signe d'une déesse (une "Grande Mère", contrepartie féminine de Min) et dans le scorpion un symbole de maternité et de protection (en raison du fait que la femelle porte ses petits sur son dos), ces deux signes étant d'ailleurs attestés en Mésopotamie. Ses arguments sur le scorpion seraient à prendre en compte dans une étude sur Selkis, Isis et la maternité ; quant aux arguments sur la valeur de la rosette, il faut avouer qu'ils ne

paraissent guère solides, reposant surtout sur une lecture *hm*, prêtre, du signe qui la précède sur les documents de Nârmer, et dans lequel J.Vandier (1952, 597) reconnaît l'image d'un étui à sandales (ce qui n'est pas non plus très satisfaisant, non pas tant à cause de la taille que de la forme). Il faudrait admettre à la fois une dualité de signification pour cette déesse supposée et l'indication de sa présence invisible auprès du roi par un moyen symbolique alors que toute la scène est dénotative⁴⁸. Il n'y a pourtant pas d'inconvénient à admettre que l'image du roi soit précisée dans son identité par une légende hiéroglyphique alors que dans l'interprétation d'E.Baumgartel, le roi, désigné génériquement par la taille et les *regalia*, resterait curieusement anonyme⁴⁹.

Quoi qu'il en soit, l'équation "couronne blanche + vanneaux + papyrus" se résout couramment par la solution "victoire du Sud sur le Nord" ; si on admet que le roi de la scène 2 porte la couronne rouge, nous avons là, non plus une étape, mais un épisode de l'unification, laquelle n'est d'ailleurs pas nécessairement définitive. On pense alors aux prédécesseurs de Nârmer portant la couronne rouge sur la Pierre de Palerme (SCHÄFER 1902) : un document relativement tardif (5^{ème} dynastie) qui peut n'être que la reconstruction formelle de traditions de l'histoire

⁴⁶ C'est la conclusion de H.S.Smith (1992), reprenant la question des origines susienne et sumérienne de ce motif, et de son adaptation à l'Égypte.

⁴⁷ La seconde barque de l'encensoir de Qustul juxtapose cependant une grande rosette à huit pétales effilés et inégalement répartis, un faucon sur ce qui est probablement un *serekh* fragmentaire et l'image du roi portant la couronne blanche (WILLIAMS 1986, 138-147 et pl.34).

⁴⁸ La tête de massue de Nârmer montre cependant un tel procédé dans l'oiseau (vraisemblablement un vautour) qui plane au-dessus du kiosque royal. Mais il s'agit alors d'un procédé iconographique permettant de montrer la protection d'une présence divine invisible. Ici, il n'y a, en fait, aucune raison pour placer une déesse de la maternité dans cette scène, à laquelle elle ne participerait aucunement, et dont la présence serait indiquée, non pas iconographiquement mais par un procédé déjà hiéroglyphique sans rattachement à une image.

⁴⁹ Le "problème Scorpion" s'inscrit en fait dans une problématique plus vaste, relancée récemment par les fouilles allemandes d'Abydos (DREYER 1992, 293-299). Cependant, si les documents livrés par la tombe j du cimetière U ont révélé l'existence de roi(s) Scorpion antérieurs au possesseur de la massue (mais aussi de rois Eléphant, Poisson, Taureau... s'il s'agit bien de rois), la tombe de ce dernier n'a pas été retrouvée, ni en Abydos, ni ailleurs.

préthinite⁵⁰. Sur cette base, le delta est assez volontiers conçu comme une entité politique préalable à l'unification. Si les thèses de K. Sethe (1930) sont aujourd'hui abandonnées, celles de H. Kees (1941), méritent encore considération (pour un résumé commenté, Cf. VANDIER 1949, 24-31). La question est, de toute façon, bien plus complexe. La première unification marquante pourrait être celle des royaumes de Nagada et d'Hiérakonpolis. Dans cette optique, la couronne rouge du tesson de Nagada, si elle peut signaler une importation en provenance du delta, peut manifester aussi son origine naga-dienne. Devenue emblème d'une royauté du Nord, elle aurait pu être étendue, avec cette valeur, à une construction politique plus vaste, incluant progressivement les royaumes de Moyenne Égypte, puis du delta (KEMP 1991, 31-46 ; VERCOUTTER 1992, 200-201 et 237-244 ; HASSAN 1992, 309-312).

Ce qui importe, en tout cas, pour notre propos, c'est que la monarchie égyptienne est constituée et qu'elle doit nécessairement définir l'identité de son titulaire. Or, à ne considérer que le fragment subsistant, le roi se présente comme acteur et son action concerne l'eau ; il faut donc envisager les interprétations possibles de cette relation roi-eau.

5.2 L'eau et le pouvoir

Interprétation doit s'entendre ici comme détermination des intentions, étant entendu par hypothèse de travail que le polythématisme du document ne relève pas d'une juxtaposition arbitraire mais actualise une isotopie qui est la raison d'être du discours figuratif.

Plusieurs possibilités se présentent, qui doivent être discutées, mais une remarque préliminaire s'impose : que l'on retienne ou non les restitutions proposées, il n'en demeure pas moins que

la relation roi-eau n'apparaît comme centrale que par l'état du document et devra donc être intégrée dans une topique plus large.

La pertinence du constat : "Le roi (en sa fonction) effectue au moyen de la houe un acte impliquant l'eau" amène à poser, avant (et en dehors ?) de toute tentative de lecture événementielle, le problème de l'eau et du pouvoir. La question est d'autant plus cruciale que la maîtrise de l'eau a joué, si ce n'est dans l'émergence, du moins dans le développement des premières grandes civilisations, un rôle dont il est devenu banal de souligner l'importance.

Il semble donc un peu rapide d'exclure tout acte hydraulique du Prédynastique⁵¹. Admettons-le comme possible ; mais que savons-nous, en fait, de la relation entre la gestion de l'eau et le pouvoir royal ? A supposer comme méthodologiquement acceptable, par hypothèse de travail, le report sur l'Égypte prédynastique des conditions de l'Égypte historique, les traces d'aménagement de l'eau par le pouvoir royal sont plutôt réduites (BONHEME - FORGEAU 1988, 158-177) :

- canaux et bassins des complexes funéraires memphites (Ancien Empire)
- chenal de la première cataracte (commencé à la 6^{ème} dynastie et repris sous Sésostri III)
- aménagement du régime hydraulique du Fayoum (12^{ème} dynastie)
- canal du Nil à la mer Rouge (peut-être dès Nécho II et assurément sous Darius I^{er})

Il est frappant de constater que ces travaux hydrauliques concernent davantage l'aménagement des moyens de communication, parfois à motivation stratégique (chenal de la première cataracte, canal du Nil à la mer Rouge) que les aspects économiques de la gestion de l'eau, qui se limitent en fait à l'enregistrement de la hauteur

⁵⁰ L'authenticité des cinq fragments du Caire et du fragment de l'University College de Londres est depuis longtemps contestée, avec de sérieuses raisons (O'MARA 1979) ; il serait donc tout à fait hasardeux de tenir compte des rois portant la double couronne sur le principal fragment du Caire.

⁵¹ M. Atzler (ce volume) : "Domestication and agriculture do not inevitably lead to the formation of early high civilization, but domestication and agriculture can develop and maintain an artificial ecosystem in which the yield is far greater than the natural biomass-supply which can be used by humans".

de la crue (régulièrement depuis la Pierre de Palerme) et donc à la prévision des récoltes.

Seul l'aménagement du Fayoum a pour but le gain de terres agricoles ; mais il résulte d'une récupération par le pouvoir royal de l'idéologie élaborée par les nomarques de la Première Période Intermédiaire (POSENER 1969, 121). Après l'échec du roi intercesseur de l'Ancien Empire, en butte aux faibles crues et au dessèchement du climat (VERCOUTTER 1985), leur pouvoir se fondait tout particulièrement sur leur

ractère agricole qu'il faut envisager, mais aussi l'eau dans sa fonction de communication, soit à motivation stratégique (dans une thématique de la domination), soit à motivation religieuse (dans une perspective d'aménagement de domaines divins). L'aspect religieux de l'eau a même pu paraître dominant aux yeux de certains auteurs, au point de réduire l'image à l'évocation du rituel de fondation, et l'aspect stratégique a pu sembler évoquer la fondation de Memphis ; il nous faudra donc aussi discuter ces points de vue.

PROPOSITION A	PROPOSITION B
<i>Le roi creuse un canal artificiel pour :</i>	<i>Le roi ne creuse pas un canal mais</i>
A1 : faire fructifier les terres	B1 : cultive (oeuvrant symboliquement à la fructification des terres, sans impliquer pour autant l'irrigation <i>artificielle</i>)
A2 : ouvrir une voie de communication (stratégique)	B2 : fonde Memphis
A3 : amener l'eau à un temple	B3 : fonde un temple

gestion (de la réussite technique de l'organisation à l'aspect moral de la répartition). Le roi se devait alors de transférer dans les faits la fonction nourricière (fort limitée à l'Ancien Empire, ne concernant que la redistribution dans la sphère des *im3hw*). On a alors affaire à une concrétisation historiquement ponctuelle car la fonction nourricière se concentre sur le fait que le roi est le bénéficiaire de la crue⁵². Il en gère les conséquences, assurant la provende des hommes et des dieux, mais ne se substitue pas aux dieux en ce qui concerne les causes : l'approche technique de la gestion de l'eau relève des pratiques locales et n'engage en rien le roi, déjà entièrement investi dans un rapport dieux - roi.

Dans ces conditions (et quoique les connaissances historiques ne puissent être ici qu'une méthode heuristique et non le fondement d'une interprétation), ce n'est pas seulement l'eau à ca-

Par conséquent, à partir de la seule lecture "Manipulation de l'eau par le roi", on obtient les propositions ci-dessus, dont l'applicabilité à notre image doit être évaluée.

Nous examinerons ces propositions selon un ordre croissant de pertinence :

1) Domination et communication (Proposition A2) :

La thématique de la domination, récurrente dans le discours figuratif des documents de la période fin Nagada II - Nagada III, est-elle envisageable ici ? Se fondant sur le registre supérieur, relevant indéniablement d'une telle problématique, J.Vercoutter (1992, 194) considère comme possible que la partie perdue du registre médian ait comporté une scène de massacre d'ennemis (analogue, donc, à celle de la palette de Nârmer). On voit mal, alors, le lien avec la scène principale, et il faut donc imaginer le document comme bithématique : registre supérieur et scène 2 relevant de la domination, scène 1 et

⁵² Crue de l'an 6 de Taharqa ; stèle de la famine, attribuée à Djéser par l'historiographie d'époque lagide.

registre inférieur relevant de la relation roi-eau, qui reste à interpréter. Dans cette perspective, les deux thèmes représenteraient alors deux aspects de la royauté et n'auraient pas d'autre lien, sauf à imaginer, en associant domination et communication, que le bateau, thème majeur de l'iconographie gerzéenne et moyen important de l'unification culturelle, sans doute aussi instrument de conquête (Cf. le couteau du Gebel el-Arak), ait nécessité de nouvelles voies d'eau stratégiques. Or, de telles voies ne se conçoivent que sur une assez longue distance et il est des plus probable qu'une telle politique dépasse les moyens techniques et mentaux de la monarchie naissante. Il est en outre peu vraisemblable qu'une scène de massacre/consécration de prisonniers ait pris place dans le contexte subsistant de la scène 2 ; c'est, en tout cas, sans parallèle, et sémantiquement peu satisfaisant.

En fait, le thème de la domination, dans une période où celle-ci est, du fait du roi, déjà établie, peut bien être secondarisé et intégré dans une topique devenue plus fondamentale : la définition du pouvoir. On sait que cette topique, exprimée par la double fonction "domination / relation dieux-roi" devait rester centrale dans les préoccupations de la monarchie et, à cet égard, la solution adoptée par la tête de massue du Scorpion est restée sans lendemain, peut-être parce que la domination, toujours remise en cause, ne pouvait pas être durablement secondarisée.

2) La fondation (Propositions B2 et B3) :

Le caractère rituel de l'action conservée a pu faire proposer (BAUMGARTEL 1960, 117) de voir dans la scène 1 une représentation de fondation (Proposition B3). Cette interprétation se fonde sur l'iconographie classique du rituel de fondation (le roi y tient également la houe, mais la tranchée n'est jamais figurée) et les textes correspondants⁵³. Elle trouve un parallèle dans l'in-

terprétation de la palette du Tribut libyen qui attribue aux formes animales royales la fondation de villes (BIETAK 1986 ; VALBELLE 1990, 265). C'est beaucoup restreindre l'usage de la houe, considérée comme signe à valeur unique indépendante de tout contexte formel. Si un sillon clos détermine effectivement un espace qualitativement différent dans le cas d'espaces sacrés, rien ne permet de penser qu'il en est de même pour les villes égyptiennes (comme il le sera pour la fondation de Rome). Dans cette optique, les houes plantées dans les enceintes des villes de la palette du Tribut libyen peuvent difficilement passer pour des instruments de fondation. D'une part, la destruction de villes (ou de forteresses) ennemies est parfaitement cohérente avec l'apport du tribut et d'autre part, rien n'interdit à la houe d'être aussi un symbole de destruction ; il importe peu que cet instrument ait été ou non utilisé pour la destruction d'enceintes de terre : la prégnance de la métonymie houe-terre en fait un signe naturel de tout travail de la terre, constructif ou destructif (BARTA 1982).

Quant à la création d'un espace sacré, le creusement jusqu'à l'eau n'est qu'une étape technique à interprétation religieuse, et qui n'est pas la plus caractéristique du rituel de fondation.

Dans cet ordre d'idées, on a pu aussi proposer (ARKELL 1963, 33-35 ; CIALOWICZ 1987, 34)⁵⁴ d'y voir la fondation de Memphis (Proposition B2). Les auteurs se fondent sur une interprétation événementielle de l'image et sur la référence à Hérodote II, 99, reportant donc sur le Scorpion ce que l'historiographie égyptienne (et Hérodote à sa suite) attribuait à l'hypothétique Ménès, à savoir qu'il aurait détourné le cours du Nil par une digue et fondé Memphis sur le terrain ainsi dégagé. L'interprétation événementielle de l'image peut être discutée : nous avons déjà évoqué ce problème. Par contre, le recours à un texte tardif pour expliquer une figuration archaïque, pour tentant qu'il soit, suppose une transmission ininterrompue et inaltérée de la mémoire, ce qui paraît difficile à admettre. D'autre part, cela suppose (ou entraîne) l'identi-

⁵³ MONTET 1964, 85-87 ; *Edfou* III, 106 : "Creuser un trou jusqu'au niveau de l'eau pour que soit solide ta maison..." ; *Edfou* III, 166-167 : "J'empoigne la pioche... suivant le cordeau tendu d'Hathor... établissant la fondation sur la limite des eaux".

⁵⁴ Cf., pour critique, MIDANT-REYNES 1989, 55-62.

cation Scorpion-Ménès ; or, le problème de l'identité de Ménès, depuis longtemps discuté, s'est transformé en problème d'historiographie (DERCHAIN 1966 ; VERCOUTTER 1990) et la question de l'identité pourrait bien ne plus être pertinente. Ce n'est, de toute façon, pas un argument contre cette thèse : on sait que selon P.Derchain (assez généralement suivi)⁵⁵, Ménès, roi idéal selon le Nouvel Empire, se voit attribuer les actes de plusieurs souverains des débuts de l'histoire ; pourquoi pas ceux, oubliés, du Scorpion ? Dans la mesure où Memphis a bien été fondé, pourquoi pas par le Scorpion ? Rien ne l'interdit... mais rien ne le dit non plus ! S'agit-il alors d'une de ces hypothèses indémontrables mais non réfutables ? A s'en tenir à des textes, oui, mais à ne considérer que l'image, on ne voit pas un détournement du Nil mais la création d'une nouvelle voie d'eau, on ne voit pas l'érection d'une digue pourtant indispensable dans cette interprétation (qui doit admettre à la fois la référence événementielle et l'allusion vague à l'événement) et on peut s'étonner que le roi porte la couronne blanche pour fonder Memphis... sans compter que, si on accepte la restitution du Faucon de Nekhen, il faut, assez logiquement, placer la scène en Haute Égypte.

Il reste à envisager ce qui paraît la seule solution possible : le creusement (et l'ouverture rituelle) d'un canal, dont la fonction reste le principal problème : mise en valeur agricole ou aménagement d'un domaine divin.

3) *La mise en valeur agricole :*

a) *Proposition A1 :*

L'interprétation classique est que le roi creuse un canal *d'irrigation* ; elle repose sur le présupposé que l'irrigation est une nécessité vitale et qu'elle doit être coordonnée par un pouvoir unique (deux idées qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement liées comme on le suppose habituellement) et l'on en fait alors un facteur important de l'émergence de la royauté.

La thèse de D.Wittfogel (1957), critiquée pour l'Égypte par K.W.Butzer (1976), fonde sur un système de contraintes l'écllosion des états autoritaires : le recours aux techniques hydrauliques étant la conséquence d'une pression extérieure (environnement), celles-ci générèrent des structures sociales fortes, capables de gérer les installations (creusement, entretien, arbitrage des canaux) et, partant, menèrent à l'instauration de monarchies désignées du terme générique de despotisme oriental.

Fondée sur un système de causalité linéaire par trop rigide, la théorie de Wittfogel s'est heurtée aux nombreuses variables dont les interférences varient d'un groupe humain à l'autre et que les travaux des archéologues ont peu à peu révélées. Pour rester dans nos régions : les premières traces d'irrigation artificielle apparaissent en Mésopotamie bien avant les premiers empires⁵⁶ ; elles sont, en Égypte, postérieures à la formation de l'état (BUTZER 1976 ; HOFFMAN 1980, 312-316 ; SCHENKEL 1978 et 1994).

On peut pourtant objecter avec M.Atzler (ce volume) qu'il est possible que des aménagements hydrauliques qui remontaient au quatrième millénaire, au moins, ne soient pas préservés (ou fort difficiles à trouver) : l'agriculture a surgi dans des secteurs spécifiques (les mares de décru) au sein de groupes possédant déjà une pratique millénaire de la cueillette des graminées sauvages (HASSAN 1987), et son adoption peut être considérée comme le premier élément de la phase hydraulique. Il serait étonnant, dans ce contexte, qu'aucune manipulation de l'eau ne fût intervenue dès les débuts de l'agriculture : on les rencontre en contexte protoagricole chez plusieurs tribus des Indiens d'Amérique, qui détournaient le courant de certaines rivières pour arroser des secteurs de plantes sauvages (SHERRAT 1980, 321-322).

⁵⁵ Noter cependant que ni D.Lorton (1987), ni D.Wildung (1969), n'admettent la solution de P.Derchain.

⁵⁶ Dédit à partir d'évidences botaniques (orge à six rangs, lin, légumineuses irriguées : gros pois, lentilles) pour le VI^{ème} millénaire, le système d'irrigation est bien attesté dans les cités socialement stratifiées de la culture Obeid 4, à la fin du V^{ème} millénaire (CAUVIN 1981 ; J.D.FOREST, ce volume).

Mais ces “manipulations” ont-elles rang “d’irrigation” ? Pas pour F.Hassan (1988, 156) : “Building a dam to keep the water in after the flood or the digging of a feed canal is hardly an ingenious technological leap and may very well have been common, but such simple forms of water management are scarcely “irrigation”.

Il convient en effet de s'entendre sur les termes. On voit bien que c'est moins un certain contrôle de l'eau que la réalisation d'ouvrages hydrauliques de plus grande envergure, l'existence d'un véritable *système* nécessitant une infrastructure complexe, qui est niée pour ces hautes époques. Et le fait est là : point de grandes réalisations hydrauliques à des fins agricoles avant le barrage d'Illahun, au Moyen Empire (SCHENKEL 1994)⁵⁷.

En résumé, voir, dans l'image du roi tenant la houe au-dessus d'un cours d'eau, la représentation d'une manipulation impliquant un contrôle, une gestion de l'eau, quelle qu'en soit la finalité, demeure une évidence incontournable. En faire un acte d'irrigation artificielle impliquant l'existence d'un système à grande échelle, c'est introduire, sur le seul fait du document, une pratique dont rien d'autre à ce jour n'atteste l'existence.

b) Proposition B1 :

Toujours dans la perspective agricole, on pourrait cependant inverser l'ordre des facteurs et supposer que, si l'irrigation ne peut constituer un point de référence de la fonction royale, elle peut, en revanche, en être la conséquence, le roi justifiant son pouvoir par une amélioration de la fonction agricole⁵⁸.

Il faudrait alors poser en hypothèse qu'entre l'émergence de l'agriculture, courant V^{ème} millénaire, et notre document, fin IV^{ème} millénaire, une pression s'exerçât assez fortement pour que le roi pût ainsi justifier son pouvoir. Il aurait fallu que cette nécessité fût assez prégnante pour prétendre au stéréotype de la fonction monarchique. En bref, il faut prouver qu'à la fin du IV^{ème} millénaire, l'amélioration de la fructification des terres répondait à la double exigence de la nécessité et de l'imaginaire.

On songe à l'accroissement démographique qui entraîna la quête de terres agricoles nouvelles et, partant, l'utilisation de “manipulations” ou de techniques permettant d'étendre les bienfaits de l'irrigation naturelle : il s'agirait alors d'une pression de type biologique. Mais cet accroissement de population qui caractérise le passage à une économie de production ne prit jamais la forme d'une explosion (HASSAN 1978, 86). Ce fut une augmentation progressive, par paliers, avec des phases de ralentissement (épidémies) qui aboutit à doubler environ le nombre initial d'habitants sur près de mille ans, pour arriver, après des séries de réajustements, à un seuil d'équilibre qui ne correspond pas seulement au rapport arithmétique entre la production annuelle (les rendements des récoltes, augmentés des ressources de la chasse, de la pêche et de la cueillette) et le nombre de bouches à nourrir, mais également à un équilibre sociologique au-delà duquel le système ne fonctionne plus. J.Cauvin (1994, 91) évoque également les “normes sociales de la prospérité”. Ce n'est donc pas parce qu'une population augmente qu'elle exerce une quelconque pression, mais elle déplace, en revanche, ce seuil d'équilibre à partir duquel une société est sensible à toute anomalie, qu'elle soit de caractère écologique, social ou idéologique. L'Égypte l'avait-elle atteint vers 3300 avant notre ère ? S'il paraît très difficile d'en obtenir une estimation archéologique précise, fondée sur les données combinées de la paléodémographie, de l'analyse des habitats (étendue et volume des

⁵⁷ Le barrage du Ouadi Gerraouy, au sud d'Hélouan (PETRIE - MACKAY 1915, 38-40) date de l'Ancien Empire, mais il ne constitue qu'un aménagement technique lié à l'exploitation d'une carrière d'albâtre.

⁵⁸ Une justification qui aurait alors été rapidement abandonnée, pour les raisons développées au début de cette partie. On notera, à ce propos, que le titre *ḳ-mr*, Celui qui creuse le canal, s'il est bien un des titres du nomarque, ne semble attesté que pour la Basse Égypte et à la 4^{ème} dynastie (FISCHER

1975). Il peut d'ailleurs ne refléter que l'intégration dans l'appareil royal de structures jusque-là indépendantes.

dépôts), de l'outillage et d'une évaluation de la nourriture disponible et effectivement consommée, on peut en déduire l'existence à partir des modifications qui affectent la société à la fin de l'époque prédynastique, et qui sont de nature essentiellement idéologiques⁵⁹.

Certes, l'argument écologique existe : l'aridification prévalut, au milieu de l'époque nagadienne, vers 3500 av. J.C., avec la disparition des pluies d'été et la baisse de niveau des flots du Nil qui peuvent justifier, en partie, à Hiérakonpolis, l'abandon du secteur des ouadis (HOFFMAN *et alii* 1986), mais il ne peut suffire à justifier la "pression assez forte" dont nous avons postulé l'existence. Il eût alors fallu une situation à caractère catastrophique, du type de celle qui engendra les grandes famines de la Première Période Intermédiaire (vers 2100-2000). Mais les effets n'auraient-ils pas plutôt été alors de plonger le pays dans l'anarchie, de déstructurer l'édifice naissant et encore fragile de l'état ?

L'Égypte, à la fin de la période nagadienne, révèle un univers en profonde mutation, qui se restructure, s'organise et s'ordonne autour d'un pôle nouveau : l'image du roi, garant de stabilité. Idéologiquement, il n'y aurait pas eu contradiction à investir ce dernier du pouvoir de cultiver. Le problème est qu'il n'y avait pas de raison pour que cette mise en valeur des terres lui incombât et servît à la valorisation de son image. Dans la relation de l'homme et de l'eau, c'est à dire, dans ce cas, de l'homme et de la fertilité, c'est bien comme intercesseur hommes-dieux que le roi se situe.

On pourrait alors considérer la scène comme la dénotation d'un acte rituel destiné à induire la fertilité (qui dépend certes, en dernier ressort, des dieux, mais dont le roi se présenterait ici plus comme *acteur* que comme bénéficiaire), soit, déjà, de cette "sublimation du faire faire en faire" qui donnera toute sa densité à la phraséologie royale, tant figurative que textuelle (POSENER 1960, 37-45, notamment p.44). La chose est possible, mais peu probable, car il

faudrait encore imaginer que le thème fût suffisamment prégnant pour intégrer le système déjà cohérent de représentations significatives, puis qu'il disparût presque instantanément de la mémoire collective.

Cette thématique éphémère oblige à considérer un paramètre supplémentaire : l'intégration dans la sphère de représentation pharaonique. Le thème pourrait en effet être devenu un stéréotype, *mais pas sous cette forme* : le roi garant de la fertilité serait un thème sans futur iconographique parce qu'il ne pouvait se présenter durablement comme acteur mais seulement comme intercesseur, de la fondation à l'offrande.

Au seuil d'équilibre entre forces productives (incluant les producteurs idéologiques) et subsistance dans les sociétés agraires, le facteur non-humain qui s'intercale entre la cause et l'effet devient primordial, suscitant ainsi la fonction nécessaire de l'intercesseur. La monarchie ne s'est pas imposée *ex nihilo*, c'est l'émanation incorporée d'un besoin collectif : plus on dépend des dieux, plus on a besoin du roi, et c'est bien une pression, mais de nature idéologique qui s'exerça sur le roi et, en en fragilisant la fonction, appelait nécessairement une réponse en termes idéologiques⁶⁰. La réponse de la monarchie consiste en sa propre définition ; celle-ci n'élimine pas la définition antérieure du *leadership*, mais elle la limite au domaine qui l'a suscitée : la monarchie sera fonctionnellement duelle avant que de l'être spatialement.

Dès lors que l'on considère la monarchie comme une réponse viable à cette "nouvelle donne" des sociétés agraires, plus rien ne fonde l'interprétation de la scène comme représentant le roi garant de la fertilité ; il n'est pas même besoin d'imaginer une thématique éphémère : le roi ne pouvait être, d'emblée, qu'intercesseur.

4) *L'aménagement spatial du domaine divin (Proposition A3) :*

Le lieu spécifique de l'intercession n'en devient que plus important et il n'en devient que

⁵⁹ La "rupture" que constitue Nagada III, pour effective qu'elle soit, n'a jamais constitué un bouleversement radical (MIDANT-REYNES 1992, 217 sq).

⁶⁰ Sur la pression qui s'exerce depuis le groupe vers le chef, Cf., dans un cadre anthropologique plus général : CLASTRES 1974 et 1980.

plus nécessaire de le rattacher à la cause première des facteurs non-humains : le Nil. L'aménagement d'un oued bas en canal d'accès à un sanctuaire devient ainsi un acte royal signifiant.

L'aboutissement de ce canal et le type du sanctuaire (type *pr-wr* ?) ne relèvent plus que d'un choix de restitution formelle, à dire vrai, quelque peu secondaire.

J.C. Goyon (1982, 61, n.1) inclut dans les possibilités le creusement d'un canal en T d'un temple : l'aboutissement des canaux dans un bassin transversal est évidemment bien connu pour les voies de communication entre le Nil et un temple. Comme il répond à une nécessité technique, on peut supposer que, selon cette proposition, il en est de même ici. Mais comment, dans ce cas, est-il représenté ? Deux solutions se présentent : 1) la voie d'eau horizontale ne fait pas le tour de la massue et représente le bassin transversal (dont les extrémités sont perdues) et le canal "dérivé" n'aboutit pas à un sanctuaire mais au Nil, curieusement non représenté (à moins d'imaginer des solutions étranges), le canal se perdant dans ce cas dans la base de la massue ; cette solution est fort peu satisfaisante ; 2) la voie d'eau horizontale est le Nil et le canal dérivé mène à un temple devant lequel il s'achève en T. Quoique entièrement hypothétique, cette solution paraît plus cohérente. La

concrétiser figurativement serait sans doute téméraire mais on peut penser au procédé aspectif (déjà employé pour l'agencement interne des figures en signes et ici, timidement, pour les voies d'eau), associant vue de profil (le temple) et vue en plan (le bassin en T) ; une idée qui résulte surtout du besoin de préciser l'hypothèse, en la plaçant dans le champ des possibilités, mais qui ne peut s'appuyer que sur des parallèles tardifs.

Il n'est pas indispensable de retenir l'hypothèse de J.C. Goyon : sur un relief rupestre du Gebel Sheikh Souleïman, d'un style plus fruste mais de peu postérieur à notre document (début 1^{ère} dynastie), une voie d'eau s'insinue sous la poupe du bateau, qu'elle englobe partiellement, et mène à une hutte à toit bombé, qu'elle dépasse de peu, ne s'arrêtant que sous l'image d'un prisonnier (MURNANE 1987, repris par DAVIS 1992, fig.35) (fig. 16). Il ne s'agit donc pas de représenter exactement un dispositif technique, mais de relier figurativement, de la manière la plus économique possible, ce qui doit l'être : en l'occurrence, la venue par bateau, aux fins de domination, dans une zone habitée (figurée par une seule hutte). Il est bien possible que la même méthode ait été utilisée dans notre document et que la voie d'eau dérivée aboutisse, sans autre précision figurative, à notre hypothétique sanctuaire.

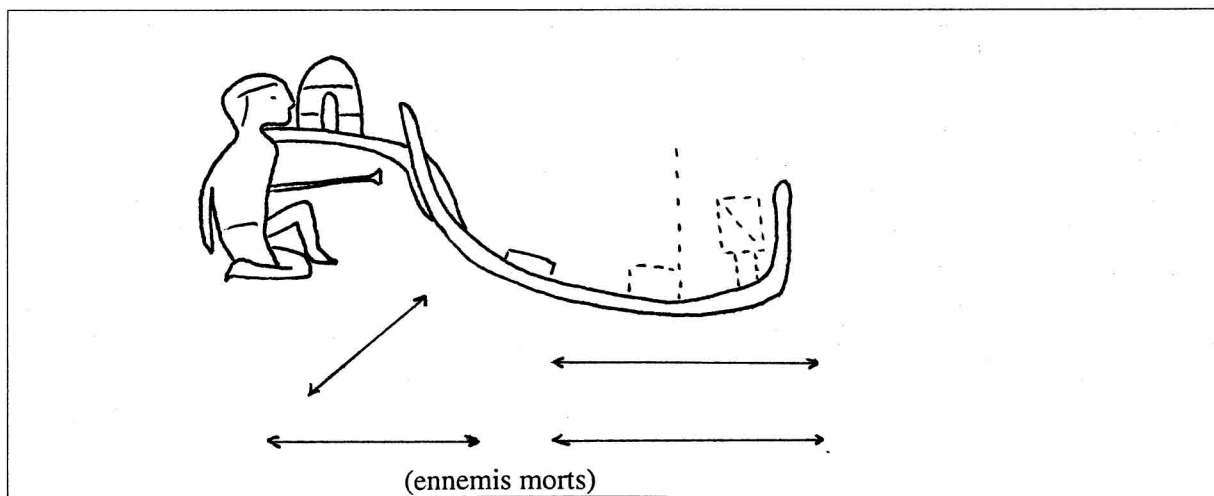


Figure 16 : Relief du Gebel Sheikh Souleïman
(détail, d'après MURNANE 1987)

Mais, en acceptant cette lecture sans autre forme de procès, n'en limite-t-on pas la portée ? Car, encore une fois, l'état du document est trompeur et la scène que nous considérons ne représente pas la totalité du message figuratif. Si donc elle est intégrée dans une structure formelle plus vaste, elle est aussi interprétable dans une structure mentale plus vaste, l'isotopie même du document, dont cette scène n'est que l'une des modalités d'expression. D'où la nécessité d'une "proposition C".

**5) Une définition de la royauté
(Proposition C) :**

En cette période d'affirmation de la royauté, la structure interprétative la plus adéquate semble bien être celle d'une définition de cette royauté.

Dans l'idéologie des sociétés de chasse, les Puissances non-humaines n'interviennent qu'en amont de la relation cause-effet ; hostiles, elles éloignent le gibier ou rendent l'homme incapable, bénéfiques, elles assurent les conditions optimales de la survie ; mais l'acte qui assure la subsistance est humain. La conciliation des Puissances est l'affaire de tout le groupe et l'homme domine collectivement le monde (palette de la Chasse). Dans ces conditions, le chef peut se définir par la fonction de cohésion du groupe et par sa propre habileté ; partant de là, la domination devient une fonction en soi (couteau du Gebel el-Arak) ; en ce sens, le roi restera "chef de chasse et chef de guerre" (BONHEME et FORGEAU 1988), mêlant ses deux images par la métaphore animale (palette au Taureau, palette du Tribut libyen).

Mais si la chasse (particulièrement la chasse dangereuse) est plus valorisante que l'agriculture, c'est parce que les rendements agricoles assurent la subsistance sans inquiétude. Que croissent les besoins et que la détérioration de l'environnement (naturelle ou humaine) accroisse la dépendance au Nil et l'agriculture constitue un second pôle d'intérêt. A la fin du prédynastique, une population plus nombreuse tend à se concentrer près du fleuve. Les raisons en sont sans doute partiellement écologiques, on l'a vu, mais elles sont aussi sociales : c'est là, le long du grand axe

qui relie l'Orient au cœur de l'Afrique, que s'est établie, depuis le milieu du IV^{ème} millénaire, cette élite qui, peu à peu, s'est approprié le commerce des biens et matières précieuses. C'est sous son contrôle, dans ses grands centres, ou non loin d'eux, que s'échangent et se redistribuent de nouvelles richesses, que s'ancre une population qui va devenir de plus en plus dépendante de l'agriculture.

Il n'y a pas, assurément, d'exclusive entre société cynégétique et société agraire ; la société égyptienne est agricole depuis presque mille ans et probablement pas par nécessité biologique : son emprise économique et idéologique s'est constituée par évolution progressive, sans doute favorisée par des contingences externes (qui n'en furent jamais, toutefois, la cause essentielle), mais aussi par le jeu interne des forces productives de la société. Si donc, il y a focalisation sur le pôle agraire à la fin du Prédynastique, c'est que l'aboutissement d'un processus millénaire est précipité par l'atteinte du seuil d'équilibre. Parallèlement, l'idéologie cynégétique, qui valorise la domination dans une structure Centre-Périphérie, a joué à partir de centres multiples mais s'est exercée sur l'axe de pénétration nilotique avec pour effet une unification progressive des espaces de références. C'est la conjonction de l'aboutissement de ces deux facteurs, seuil d'équilibre et unification de l'espace, qui constitue la "nouvelle donne" de la fin du Prédynastique. Si la monarchie émerge dans le jeu du second facteur, elle doit désormais intégrer les conséquences du premier ; ce n'est que dans cette intégration qu'elle peut se définir et ainsi se constituer définitivement.

Or, dans le processus agricole, les Puissances divines interviennent non seulement en amont, mais encore entre l'acte humain et ses effets. Le chef se trouve alors tout naturellement investi d'une fonction d'intercession qui ne peut reposer sur ses qualités propres, ce qui appelle une nouvelle définition de son rôle. C'est par la relation aux dieux qu'elle se constitue et celle-ci englobe en retour la fonction de domination. Dans cette thématique, les dieux sont de plus en plus présents, et actifs (palette au Taureau). Il est frappant de constater qu'ici l'action des dieux est une chose acquise (elle n'est pas thématifiée mais

indiquée comme une circonstance : les enseignes aux vanneaux et aux arcs notent la domination comme accomplie) tandis qu'ils apparaissent (dans notre restitution et notre interprétation) comme bénéficiaires de l'action royale : le roi, en

définitive, a lié son sort aux dieux et la réciprocité des actions divines et royale prend ici une place qui devait rester centrale dans l'idéologie égyptienne (le "do ut des" bien connu des scènes d'offrande).

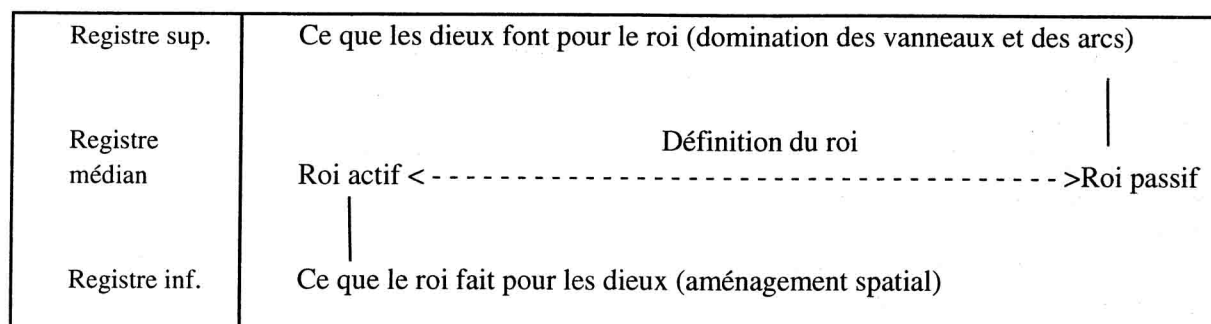


Figure 17 : Structure sémantique du document

Outre sa cohérence historique, cette "proposition C" présente l'avantage d'une forte capacité d'intégration d'interprétations qui ont eu surtout pour défaut d'être sur-valorisées.

Conclusion

A l'époque pharaonique, les ouvrages concernant l'eau fournissent bien quelques métaphores de la fonction royale, mais ne la définissent pas (BONHEME et FORGEAU 1988, 162) : on ne peut donc éviter la question de savoir pourquoi, à l'époque de formation de la monarchie, l'activité hydraulique de celle-ci, concernant les dieux, est considérée comme typique et sert, entre autres, dans une définition de la royauté et pourquoi elle cesse de l'être presque aussitôt. En rupture avec l'iconographie postérieure comme antérieure, il est clair que cette image du roi ne s'est pas constituée en stéréotype, celui-ci se déplaçant vers le thème de la fondation.

Ne serait-ce pas parce que "l'infrastructure divine" préexistait à la monarchie et que le roi, avant d'être fondateur, ne pouvait insérer sa fonction nouvelle que dans l'aménagement de celle-ci ? S'il est devenu plus nécessaire que jamais d'obtenir l'aide divine dans la régularité op-

timale du phénomène nilotique, il devenait *ipso facto* nécessaire d'assurer efficacement la communication entre le domaine divin, jusque-là situé sur les franges de la vallée, et sa sphère d'influence. Seule une voie d'eau entre sanctuaire et Nil pouvait assurer efficacement la communication entre la cause (l'action divine) et l'effet (la régularité du phénomène nilotique). De fait, l'eau, qui était devenue le moyen essentiel (l'iconographie gerzéenne le montre à l'évidence) de l'unification culturelle puis politique de la vallée, offrait tout naturellement l'image la plus prégnante de la communication. Par là, elle devenait tout aussi naturellement le *véhicule du sacré* : spatialement (sauf les sanctuaires rupestres, dont la sphère d'influence reste le gebel, tous les sanctuaires égyptiens seront reliés au Nil) mais aussi qualitativement (on sait le rôle qu'elle joue dans la purification de tout ce qui approche le sacré, voire, plus radicalement, de la personne royale, lors de ce qu'on appelle, à la suite de A.H.Gardiner, le "baptême" du roi).

Ce n'est donc pas pour un accès plus commode que le roi crée une nouvelle voie d'eau, une telle motivation n'aurait pu suffire à justifier une action royale, représentée sur un objet votif : il crée ainsi le signe tangible et efficient de la bonne marche du monde. Paradoxalement, la voie d'eau ouverte par le roi Scorpion assure bien

une communication, mais une communication vers le haut !

C'est donc l'achèvement de l'unification spatiale que présente notre document, mais une unification à l'échelle cosmique ; achèvement, mais aussi point de départ d'une structure mentale définitive. On s'explique mieux, alors, l'étrange unicité de cette image royale.

Car, dans cet achèvement spatial, se réalise aussi l'achèvement de la construction de la monarchie qui se définit désormais à la croisée des trois axes fondamentaux de l'homme dans le monde :

- le roi est le lien de l'axe nilotique, ce qui implique qu'il relie deux pôles : la construction d'un royaume du nord répondant à un royaume du sud est moins le résultat d'une contingence historique pérennisant des spécificités préexistantes qu'une *nécessité sémantique*. Aucune autre raison ne justifie le maintien, à travers trois millénaires, des Deux Royaumes.

- le roi est le lien de l'axe est-ouest, l'axe de la domination sur les forces multiformes du désordre, ce qui implique la fonction cynégétique et la fonction guerrière.

- le roi est le lien de l'axe vertical, en assurant, par la fonction sacerdotale et pour des fins humaines, le lien entre les forces informes de la génération et les forces structurantes du monde divin.

On peut comprendre ainsi qu'il était infiniment moins urgent de créer un réseau hydraulique à des fins productives, ce qui ne sera jamais qu'une tâche technique située au-dessous de la sphère d'activité royale, qu'un réseau hydraulique à des fins mentales d'unification de l'espace nilotique. Ultérieurement, ces trois axes seront eux-mêmes inclus dans une structure binaire, car l'axe solaire inclut à la fois l'axe est-ouest de la domination sur les forces du désordre et l'axe vertical de la régénération de l'ordre, tandis que l'axe nilotique inclut à la fois l'axe vertical de la génération (la crue est réputée source du Noun vers le haut) et l'axe sud-nord de l'espace bénéficiaire. Toute la théologie égyptienne, tant divine que royale, est comprise dans les limites de cette ultime structure duelle.

Ce qui justifie la coupure Préhistoire-Histoire, ce n'est pas tant le constat méthodolo-

gique de l'écriture (celle-ci se constitue avant et ne s'achève comme système qu'après l'épisode charnière de l'unification), mais bien l'aboutissement en une structure mentale désormais stable des deux facteurs constitutifs de la société égyptienne : le seuil d'équilibre dans un espace unifié. Cette structure mentale, l'Histoire -les scribes y ont veillé- ne pourra pas même l'égratigner avant l'inclusion de l'Égypte dans la scène élargie du monde hellénistique, puis du vaste empire romain ; mais ceci est une autre histoire...

Patrick Gautier
Centre de Recherches Égyptologiques
de la Sorbonne
1, rue Victor Cousin
75005 Paris

Béatrix Midant-Reynes
UMR 150 du CNRS
56, rue du Taur
31000 Toulouse

Références des documents cités

- Couteau du Gebel el-Arak** (Louvre E 11.517) :
BENEDITE 1916; VANDIER 1952, 533-539.
- Couteau du Gebel Tarif** (CGC 14265) :
QUIBELL 1904, I, 237-238 et pl. 49;
VANDIER 1952, 546-548, fig.366.
- Palette dite "de Min"** (Londres BM 35.501) :
RANDALL-MACIVER - MACE 1902, pl. 8, 2; VANDIER 1952, 377-378.
- Palette dite "hathorique"** (CGC 34.173) :
PETRIE - WAINWRIGHT - MACKAY 1912, pl. 6, 7; VANDIER 1952, 443-444, fig. 297.
- Palette de Manchester** (MM 5476):
CROMPTON 1918; VANDIER 1952, 572-574.
- Palette aux Canidés** (Louvre E 11.052) :
BENEDITE 1904, pl. 11; VANDIER 1952, 583.
- Palette de la Chasse** (Londres BM 20.790 et 20.792 et Louvre E 11.254) : BENEDITE

- 1916; VANDIER 1952, 574-579, fig. 380; TEFNIN 1979.
- Palette aux Vautours** (Londres BM 20.791 et Oxford AM 1892.11.71) : PEET 1915, pl. 14-15; VANDIER 1952, 584.
- Palette au Taureau** (Louvre E 11.255) : HUEZY 1892; BENEDITE 1904, pl. 11; VANDIER 1952, 592-594, fig.389-390.
- Palette du Tribut libyen** (CGC 14.238) : BENEDITE 1904; QUIBELL 1904, 233; VANDIER 1952, 590-592; HUOT - THALMANN - VALBELLE 1990, 246 (excellente photographie en couleur).
- Palette de Nârmer** (CGC 14.716) : QUIBELL - GREEN 1898, I, pl. 29; QUIBELL 1898, 81-84 et pl. 12-13; VANDIER 1952, 595-599.
- Fragments de palettes de Berlin** : SCHARFF 1931, pl. 22, 107; VANDIER 1952, 587 et SCHARFF 1931, fig.53 (fragment Spiegelberg).
- Tête de massue en ivoire décorée du Caire** (CGC 14.702) : QUIBELL - GREEN 1898, pl. 14, 4 (décrite sans planche ni dessin dans QUIBELL 1904, I, 308).
- Tête de massue "des porteurs de dons"** (University College de Londres UC 14.898 A) : ADAMS B. 1974, p.3-4 et pl. 3-4.
- Tête de massue dite royale** (University College de Londres UC 14.898) : ADAMS B. 1974, p.3 et pl. 1-2; ARKELL 1963.
- Tête de massue de Nârmer** (Oxford E 3631) : QUIBELL - GREEN 1898, pl. 26 B; VANDIER 1952, 602-605 et fig.394; MOOREY 1988, fig.9.
- Tablette d'ébène d'Aha, provenant d'Abydos** (Philadelphie 9396) : PETRIE 1901, pl. 10, 2; VANDIER 1952, 836-840 et fig.560; EL-SAYED 1982, 225, doc.73.
- Tablette de bois résiné de Den, provenant de la tombe d'Hémaka à Saqqara** (Louvre E 25.268) : PETRIE 1900, pl. 15, 16; VANDIER 1952, 853, fig. 570.
- Tablette de Semsou** (Londres, BM 32.668) : PETRIE 1900, pl. 17, 26; SPENCER 1980, n°461, pl. 49 et 54; VERNUS 1993, 95, fig.14.
- Pierre de Palerme** (Palerme, Caire, Londres) : H.SCHÄFER 1902; E.NAVILLE 1903, 64-81; H.GAUTHIER 1915, 29-53; PETRIE 1916, 114; O'MARA 1979.
- Céramique émaillée de la tombe 440H5 d'Hélouan** : SAAD 1951, 35, fig.13 et pl. 39.
- Encensoir de la tombe L24 de Qustul** : WILLIAMS 1986, 138-145 et pl. 34.

Bibliographie

- ADAMS B. 1974 : *Ancient Hierakonpolis*, Warminster.
- ARKELL A.J. 1963 : Was King Scorpion Menes ?, *Antiquity* 37, 31-35 et pl.1-5.
- ASSELBERGHS H. 1961 : *Chaos en Beheersing...*, Leyde (avec résumé substantiel en anglais).
- BADAWY A. 1954 : *A History of Egyptian Architecture*, I, Lawrence (Kansas, EU).
- BARD K.A. 1992 : Origins of Egyptian Writing in : R.FRIEDMAN - B.ADAMS (éd.), *The Followers of Horus (Mélanges Hoffman)*, Oxford, 297-306.
- BARTA W. 1982 : Bemerkungen zur Bedeutung der *mr*-Hacke, *GM* 54, 11-16.
- BAUMGARTEL E.J. 1960 : *The Cultures of Prehistoric Egypt*, II, Londres, New York, Toronto.
- BAUMGARTEL E.J. 1966 : Scorpion and Rosette and the Fragments of the Large Hierakonpolis Mace Head, *ZAS* 93, 9-13.
- BENEDITE G. 1904 : Une nouvelle palette en schiste, *Monuments Piot* 10, 105-122.
- BENEDITE G. 1916 : Le couteau du Gebel el-Arak, *Monuments Piot* 22, 1-34 .
- BENEDITE G. 1918 : The Carnavon Ivory, *JEA* 5, 1-15.
- BIETAK M. 1986 : La naissance de la notion de ville dans l'Égypte ancienne, un acte politique ? *CRIPPEL* 8, 29-34.
- BOEHMER R.M. 1974 : Das Rollsiegel im prädynastischen Ägypten, *Archäologische Anzeiger* 4, 495-514.
- BONHEME M.A. et FORGEAU A. 1988 : *Pharaon. Les secrets du pouvoir*, Paris.
- BUTZER K.W. 1976 : *Early Hydraulic Civilization in Egypt. A Study in Cultural Ecology*, Chicago, Londres.

- CAUVIN J. 1981 : Le problème de l'eau au Proche-Orient. De l'homme prédateur aux premières sociétés hydrauliques in : METRAL J. - SANLAVILLE P. (éd.), *L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient. Aménagements hydrauliques et législation, Travaux de la Maison de l'Orient 2, I*, Lyon, 23-30.
- CAUVIN J. 1994 : *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture : la révolution des symboles au Néolithique*, Paris.
- CIALOWICZ K.M. 1987 : *Les têtes de massues des périodes prédynastique et archaïque dans la Vallée du Nil*, Cracovie.
- CIALOWICZ K.M. 1992 : Problèmes de l'interprétation du relief prédynastique tardif. Motif du palmier et des girafes, *Zeszyty Naukowe Uniwersytetu Jagiellonskiego 1067*, Cracovie, 7-18.
- CIALOWICZ K.M. 1993 : *Symbolika Przedstawien Wladcy Egipskiego w Okresie Predynastycznym* (avec résumé en français), Cracovie.
- CLASTRES P. 1974 : *La société contre l'Etat*, Paris.
- CLASTRES P. 1980 : *Recherches d'anthropologie politique*, Paris.
- CROMPTON W.M. 1918 : A Carved Slate Palette in the Manchester Museum, *JEA 5*, 57-62 et pl.7.
- DAVIS W. 1976 : Register Composition in Predynastic Art, *JAOS 96/3*, 404-418.
- DAVIS W. 1989 : *The Canonical Tradition in Ancient Egyptian Art*, Cambridge (UA).
- DAVIS W. 1992 : *Masking the Blow. The Scene of Representation in Late Prehistoric Egyptian Art*, Berkeley, Los Angeles, Oxford.
- DERCHAIN P. 1966 : Ménès, le Roi "Quelqu'un", *RdE 18*, 31-36.
- DREYER G. 1992 : Recent Discoveries at Abydos Cemetery U in : E.C.M. Van der BRINK, *The Nile Delta in Transition : 4th-3rd Millenium B.C.*, Jérusalem, 293-299.
- ECO U. 1972 : *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*, Milan, 1968, trad. française révisée : Paris, 1972.
- ECO U. 1988 : *Sémiotique et philosophie du langage*, Turin, 1984, trad. française : Paris, 1988.
- EDWARDS I.E.S. 1972 : The Early Dynastic Period in Egypt in : *The Cambridge Ancient History*, Cambridge, 1/2, 1-70.
- EI-SAYED R. 1982 : *La déesse Neith de Saïs, I-II*, Le Caire.
- FISCHER H.G. 1975 : *LÄ II*, 408-417 sv Gaufürst.
- GARDINER A.H. 1947 : *Ancient Egyptian Onomastica*, Oxford.
- GAUTHIER H. 1915 : Quatre nouveaux fragments de la Pierre de Palerme, *Le Musée égyptien 3*, 29-53.
- GAUTIER P. 1993 : Analyse de l'espace figuratif par dipôles. La tombe décorée N° 100 de Hiérakonpolis, *Archéo-Nil 3*, 35-47.
- GOYON J.C. 1982 : Ebauche d'un système étatique d'utilisation de l'eau : Égypte pharaonique de l'Ancien au Nouvel Empire in : METRAL J. - SANLAVILLE P. (éd.), *L'homme et l'eau en Méditerranée et au Proche-Orient. Aménagements hydrauliques et législation, Travaux de la Maison de l'Orient 3, II*, Lyon, 61-67.
- GROUPE μ 1992 : *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris.
- HASSAN F.A. 1978 : Demographic Archaeology in : M.SCHIFFER (éd.), *Advances in Archeological Method and Theory*, San Francisco, Londres, I, 49-103.
- HASSAN F.A. 1987 : Desert Environment and Origins of Agriculture in Egypt in : T.HÄGG (éd.), *Nubian Culture : Past and Present. Main Papers Presented at the Sixth International Conference for Nubian Studies in Upsala* (1986), Stockholm, 17-32.

- HASSAN F.A. 1988 : The Predynastic of Egypt, *Journal of World Prehistory*, II/2, 135-185.
- HASSAN F.A. 1992 : Primeval Goddess to Divine King. The Mythogenesis of Power in the Early Egyptian State in : R.FRIEDMAN - B.ADAMS (éd.), *The Followers of Horus (Mélanges Hoffman)*, Oxford, 307-321.
- HOFFMAN M.A. 1980 : *Egypt before the Pharaohs*, Londres.
- HOFFMAN M.A. 1984 : Predynastic Cultural Ecology and Patterns of Settlement in Upper Egypt, as viewed from Hierakonpolis in : KRZYZANIAK L. - KOBUSIEWICZ M. (éd.), *Origin and Early Development of Food-producing Cultures in North-Eastern Africa*, Poznan, 235-246.
- HOFFMAN M.A. 1986 : A Model of Urban Development for the Hierakonpolis Region from Predynastic through Old Kingdom Times, *JARCE* 23, 175-187.
- HUEZY L. : *Bulletin de Correspondance Hellénique* 16 (1892), 307-319 et pl.I.
- HUOT J.L. - THALMANN J.P. - VALBELLE D. 1990 : *Naissance des cités*, Paris.
- IVERSEN E. 1975 : *Canon and Proportions in Egyptian Art*, Warminster.
- KAISER W. 1964 : Einige Bemerkungen zur ägyptischen Frühzeit, III.5, *ZÄS* 91, 102-105.
- KEES H. 1941 : *Der Götterglaube im alten Ägypten*, Leipzig.
- KEMP B.J. 1991 : *Ancient Egypt. Anatomy of a Civilization*, Londres, New York.
- LORTON D. 1987 : Why "Menes" ?, *Varia Aegyptiaca* 3, 33-38.
- MALEK J. - BAINES J. 1981 : *Atlas de l'Égypte ancienne*, Oxford, 1980, trad. française : Paris, 1981.
- MIDANT-REYNES B. 1989 : CR de CIALOWICZ 1987 in : *Bibliotheca Orientalis* 46 N° 1/2, 55-62.
- MIDANT-REYNES B. 1992 : *Préhistoire de l'Égypte*, Paris.
- MILLET N. 1990 : The Narmer Macehead and related Objects, *JARCE* 27, 53-59.
- MONNET-SALEH J. 1986 : Interprétation globale des documents concernant l'unification de l'Égypte, *BIFAO* 86, 227-238 et pl.XXVI-XXIX.
- MONTET P. 1964 : Le rituel de fondation des temples égyptiens, *Kémi* 17, 75-100.
- MOOREY P.R.S. 1988 : *Ancient Egypt. Ashmolean Museum*, Oxford.
- MURNANE W.J. 1987 : The Gebel Sheikh Suleiman Monument : Epigraphic Remarks, *JNES* 46, 282-285.
- NAVILLE E. 1903 : La pierre de Palerme, *RT* 25, 64-81 .
- NEEDLER W. 1984 : *Predynastic and Archaic Egypt in the Brooklyn Museum*, Brooklyn.
- O'MARA P.F. 1979 : *The Palermo Stone and the Archaic Kings of Egypt*, La Canada.
- PEET T.E. 1915 : Art of the Predynastic Period, *JEA* 2, 88-94.
- PETRIE F. 1900 : *The Royal Tombs of the First Dynasty*, I, *EEF* 18, Londres.
- PETRIE F. 1901 : *The Royal Tombs of the First Dynasty*, II, *EEF* 21, Londres.
- PETRIE F. 1916 : New Portions of the Annals, *Ancient Egypt*, Londres.
- PETRIE F. - WAINWRIGHT G.A. - MACKAY E. 1912 : *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghuneh*, Londres.
- PETRIE F. - WAINWRIGHT G.A. - GARDINER A.H. 1913 : *Tarkhan I and Memphis V*, *BSAE* 13, Londres.
- PETRIE F. - MACKAY E. et alii 1915 : *Heliopolis, Kafr Ammar and Shurafa*, Londres.
- POSENER G. 1960 : *De la divinité du pharaon*, *Cahiers de la Société Asiatique* 15, Paris.

- POSENER G. 1969 : *Littérature et politique dans l'Égypte de la XII^{ème} dynastie*, Paris.
- QUIBELL J.E. - GREEN F.W. 1898 : *Hierakonpolis, I, ERA 4*, Londres.
- QUIBELL J.E. - GREEN F.W. 1902 : *Hierakonpolis, II, ERA 5*, Londres.
- QUIBELL J.E. 1904 : *Archaic Objects, CGC 11001-12000 et 14001-14754*, Le Caire.
- RANDALL-MACIVER D. - MACE A.C. 1902 : *El Amrah and Abydos*, Londres.
- REDFORD D.B. 1986 : *Pharaonic King-lists, Annals and Day-books*, Ottawa.
- RIDLEY R.T. 1973 : *The Unification of Egypt, Deception Bay (Australie)*.
- SAAD Z.Y. 1951 : *Royal Excavations at Helwan (1945-1947), CASAE 14*, Le Caire.
- SCHÄFER H. 1902 : *Ein Bruchstück altägyptischen Annalen*, Berlin.
- SCHARFF A. 1931 : *Die Altertümer der Vor- und Frühzeit Aegyptens, II, Bestattung, Kunst, Amulette und Schmuck, Geräte zur Körperpflege, Spiel- und Schreibgeräte, Schnitzereien aus Holz und Elfenbein, Verschiedenes*, Berlin.
- SCHENKEL W. 1978 : *Die Bewässerungsrevolution im alten Ägypten, Main/Rhin*.
- SCHENKEL W. 1994 : Les systèmes d'irrigation dans l'Égypte ancienne et leur genèse, *Archéo-Nil 4*, 27-35.
- SCHOTT S. 1950 : *Hieroglyphen. Untersuchungen zum Ursprung des Schrift*, Leipzig.
- SCHOTT S. 1952 : *Kulturprobleme der Frühzeit Ägyptens, MDOG 84*.
- SETHE K. 1930 : *Urgeschichte und älteste Religion der Ägypter*, Leipzig.
- SHERRAT A. 1980 : Water, Soil and Seasonality in Early Cereal Cultivation, *World Archaeology 2*, n^o3, 313-330.
- SMITH H.S. 1992 : The Making of Egypt : A Review of the Influence of Susa and Sumer on Upper Egypt and Lower Nubia in the 4th Millenium B.C. in : R.FRIEDMAN - B.ADAMS (éd.), *The Followers of Horus (Mélanges Hoffman)*, Oxford, 235-246.
- SMITH W.S. 1981 : *The Art and Architecture of Ancient Egypt*, Harmondsworth (England), 1958, 1965, éd. révisée 1981.
- SPENCER A.J. 1980 : *Catalogue of Egyptian Antiquities in the British Museum, V : Early Dynastic Objects*, Londres.
- TEFNIN R. 1979 : Image et histoire. Réflexions sur l'usage documentaire de l'image égyptienne, *CdE 54/108*, 218-244 .
- TEFNIN R. 1984 : Discours et iconicité dans l'art égyptien, *GM 79*, 55-71.
- TEFNIN R. 1991 : Eléments pour une sémiologie de l'image égyptienne, *CdE 66/131*, 60-88.
- TEFNIN R. 1993 : L'image et son cadre. Réflexions sur la structure du champ figuratif en Égypte prédynastique, *Archéo-Nil 3*, 7-22.
- UPHILL E.P. 1967 : The Nine Bows, *JEOL 19* (1965-1966), 393-420.
- VALBELLE D. 1990 : L'Égypte pharaonique in : HUOT J.L. - THALMANN J.P. - VALBELLE D., *Naissance des cités*, Paris.
- VANDIER J. 1949 : *La religion égyptienne*, Paris.
- VANDIER J. 1952 : *Manuel d'Archéologie égyptienne, I/1-2*, Paris.
- VERCOUTTER J. 1985 : Les "affamés" d'Ounas et le changement climatique de la fin de l'Ancien Empire in : *Mélanges Mokhtar, BdE 97*, 327-337.
- VERCOUTTER J. 1990 : A propos de Mni = Menes, in : *Studies in Egyptology (Mélanges Lichtheim)*, Jérusalem, II, 1025-1032.
- VERCOUTTER J. 1992 : *L'Égypte et la vallée du Nil, I, Des origines à la fin de l'Ancien Empire*, Paris.

- VERNUS P. 1993 : La naissance de l'écriture dans l'Égypte ancienne, *Archéo-Nil* 3, 75-108.
- WALLERT I. 1962 : Die Palmen im Alten égypten, *MÄS* 1, 63-73 et pl.1-3.
- WESTENDORF W. 1978 : Uräus und Sonnenscheibe, *SAK* 6, 201-225.
- WILDUNG D. 1969 : *Die Rolle ägyptischer Könige im Bewusstsein ihrer Nachwelt*, I, *MÄS* 17.
- WILLIAMS B. 1986 : *The A-Group Royal Cemetery at Qustul. Cemetery L*, *OINÉ* 3, Chicago.
- WILLIAMS B. 1988 : *Decorated Pottery and the Art of Naqada III*, *MÄS* 45.
- WITTFOGEL K.A. 1957 : *Oriental Despotism : A Comparative Study of Total Power*, New Haven, Londres.